

Introduction : Comptabilité

Présentation du sujet

La comptabilité a pour mission d'enregistrer les événements et opérations économiques et financiers afin de refléter la situation financière d'une entité. Outre les données fiscales, la comptabilité fournit des informations importantes aux parties prenantes internes et externes et permet d'évaluer l'efficacité de la gestion de l'entreprise.

Le module intégré – Comarch Financials Enterprise – est responsable de la prise en charge complète de la comptabilité dans le système Comarch ERP Enterprise. Afin de profiter pleinement des capacités de comptabilité du système, il est nécessaire de configurer la fonction *Comptabilité* disponible à partir du module *Gestion du système* → *Configuration* → bouton **[Fonction]** → *Comptabilité*.

Les données comptables sont liées, entre autres, aux questions fiscales et au module de *Comptabilité financière*.

La comptabilité financière est un élément central de la comptabilité. Elle fournit les informations légalement requises aux destinataires internes et externes de l'entreprise. La comptabilité financière fournit les données réelles en tant qu'informations de base pour d'autres domaines de la finance d'entreprise. Il s'agit donc d'une base de données centrale.

Les destinataires externes (clients potentiels) sont :

- les autorités (bureau des impôts)
- les banques
- les entités participantes
- les investisseurs en capital.

Les destinataires internes (clients potentiels) sont :

- la direction de l'entreprise
- les contrôleurs et les auditeurs internes
- les employés, en particulier les cadres dirigeants
- les détenteurs de capitaux

Attention

Le présent document ne constitue en aucun cas la base d'une consultation fiscale ou juridique.

Cet article fournit une vue d'ensemble des applications liées à l'assistance comptable dans CEE. Ce service est lié à un certain nombre d'applications – des références à des documents fournissant des détails sur ces applications sont fournies dans le contenu.

Définition des termes

- **Bilan** – la comptabilité financière est un calcul d'un moment et d'une période. Dans le compte de résultat, le résultat d'exploitation est déterminé pour une période donnée au moyen des coûts et des recettes. Le bilan reflète le résultat au moyen de la valeur des actifs et des passifs à un moment précis.
- **Comptabilité financière** – la comptabilité financière fait partie de la structure financière. Elle sert à enregistrer et à gérer les mouvements non opérationnels de la valeur intrinsèque de l'entreprise résultant des relations commerciales avec les clients (créances client A/R) et les fournisseurs (dettes A/P), ainsi que les changements qui en résultent dans les conditions d'actif et de capital. La comptabilité financière fournit l'état actuel des « postes en suspens » et des données pour le bilan et le compte de résultat. Les informations sur les clients et les fournisseurs sont transmises à la comptabilité financière pour les clients et les fournisseurs marqués comme créances ou dettes dans les

données de base de leurs partenaires. Les données relatives aux factures des clients et des fournisseurs validées par la comptabilité financière sont également transmises. Les données des factures clients et fournisseurs transférées sont enregistrées dans les comptes clients et fournisseurs. À intervalles déterminés, les soldes des comptes clients et fournisseurs sont transférés de la comptabilité financière. Si, par exemple, le compte client présente un débit supérieur à la limite de crédit du client, un blocage de la livraison ou de la comptabilisation peut être défini pour le client. Les blocages éventuels sont transférés en même temps que les soldes.

- **Comptabilité des coûts et des activités** – comptabilisation des unités et des ressources pour une période donnée, en tenant compte de l'unité d'activité (unité, groupe, etc.).
- **Comptes personnels** – ces comptes fournissent une comptabilité détaillée des dépenses et des revenus. Dans le bilan, les totaux de ces comptes personnels sont déclarés dans les créances et les dettes.
- **Compte non personnel** – les comptes non personnels sont des comptes du grand livre qui sont affectés au bilan ou au compte de résultat. Le bilan comprend les comptes d'actifs immobilisés et les comptes de passif (obligations et dettes). Le compte de résultat comprend les comptes de coûts et les comptes de revenus.
- **Compte de contrôle** – les comptes non personnels de type compte de contrôle, également appelés « comptes généraux », sont des comptes de la catégorie « créances et dettes ». Toutes les écritures sur les comptes personnels du grand livre (créances, dettes) qui représentent des actifs ou des dettes sont automatiquement accumulées dans le compte de contrôle. Ces comptes peuvent être rapprochés des listes de soldes du domaine correspondant des comptes personnels. Ils ne peuvent pas être comptabilisés directement.

- **Compte fiscal** – les comptes non personnels de la catégorie de la taxe préliminaire ou de la taxe sur la valeur ajoutée sont des comptes du grand livre général qui accumulent les montants de taxe provenant des écritures avec la taxe sur les ventes. Ces comptes ne peuvent pas être comptabilisés directement, mais sont comptabilisés automatiquement en fonction des codes TVA et des comptes de TVA affectés. Les déductions de TVA sont effectuées automatiquement par le système, en même temps que la soumission des déclarations de TVA.

Applications liées au module Comptabilité

Le module *Comptabilité* comprend des applications directement utilisées pour enregistrer les opérations commerciales et financières :

- *Banques*
- *Comptes*
- *Attributions de comptes*
- *Types de coûts*
- *Centres de coûts*
- *Garants*
- *Types de prestations*
- *Clés fiscales*
- *Conditions de paiement*

Le module *Comptabilité* dispose également d'applications de type *Cockpit* qui permettent à l'utilisateur de visualiser les éléments ajoutés au système :

- *Cockpit : Factures client*
- *Cockpit : Factures fournisseur*
- *Cockpit : Attributions de comptes*
- *Cockpit : Attributions fiscales*

Paramètres de base

L'application Paramètres de base contient des fonctions liées à la gestion de la comptabilité dans Comarch ERP Enterprise. Il convient d'accorder une attention particulière aux fonctions suivantes :

- **Comptabilité** – une fonction configurée pour tirer pleinement parti des capacités associées au support comptable. Dans le champ Adaptateur de comptabilité, il convient de sélectionner la valeur Comarch Financials Enterprise.
- **Contrôle de gestion** – cette fonction permet de définir les paramètres relatifs au centre de coûts.

Règlements légaux

Contrairement à la comptabilité des coûts ou à la planification, la comptabilité financière est réglementée en détail par de nombreuses sources législatives. Les dispositions légales en matière de droit fiscal et de droit commercial sont les suivantes

- les lois
- les règlements
- les lettres

Ils comprennent également la juridiction compétente et les droits coutumiers. Les coutumes sont mis en œuvre par des « règles de base » vagues, voire indéfinies, des « clients commerciaux » ou la « bonne foi ».

Les normes comptables internationales ont également été ajoutées (depuis 2005) en raison de la mondialisation.

En raison des différents points de vue sur les réglementations commerciales et fiscales, les entreprises sont obligées de faire face à des réglementations contradictoires dans certains domaines.

Principes de base d'une comptabilité fiable

Ces principes de base, qui varient d'un pays à l'autre, interprètent les réglementations et les normes relatives à la comptabilité financière, aux états financiers annuels, ainsi qu'aux approches et aux jugements dans les états financiers annuels fondés sur le droit commercial. En général, les « principes fondamentaux d'une comptabilité financière fiable » sont divisés en deux groupes : Les principes de base de la documentation et les Principes de base du bilan des comptes.

Les principes de base de la documentation sont des règles applicables aux documents décrivant des événements commerciaux, par exemple des ventes ou des achats :

- la transparence
- l'exactitude
- l'exhaustivité
- l'exactitude des bons

Les principes de base de base du bilan des comptes, sont généralement liés à la législation :

- la clarté
- la sincérité
- la continuité
- la prudence

Domaine comptable *Créances*

Les documents de vente sont enregistrés dans le domaine comptable *Créances* du système comptable. La réimputation s'effectue dans le domaine comptable de la comptabilité *Créances*, du domaine Factures clients/Notes de crédit, à l'aide des affectations de taxe sauvegardées.

- affectation de l'impôt

- affectation du compte
- dans le cas d'une comptabilité des coûts activée, les valeurs saisies pour celle-ci

De cette manière, l'utilisateur peut présélectionner dans le domaine de la comptabilité ou, éventuellement, dans le domaine des ventes, les documents à réimputer à partir de la gestion des marchandises. Les comptes nécessaires des personnes dans la catégorie *Créances* sont automatiquement mis à la disposition dans le système de *Comptabilité* .

Le domaine de *Créances* contient toutes les analyses, les documents comptables, les cycles de paiement automatiques, les encaissements bancaires et les paiements par chèque, ainsi que les rappels. L'application *Créances* accessible via *Créances* ne gère pas seulement les données de base d'un compte personnel donné, mais l'utilisateur peut également recevoir des informations sur les écritures ouvertes et rapprochées, les affectations de paiement et les décaissements du compte via l'application au niveau de la pièce et/ou du compte inférieur.

Domaine comptable *Dettes*

Les documents d'achat sont enregistrés dans le domaine *Dettes* du domaine Comptabilité. Le réenregistrement s'effectue dans le domaine de la comptabilité *Dettes*, dans le domaine des Factures fournisseurs/Notes de crédit, à l'aide des données sauvegardées suivantes :

- affectation fiscale
- affectation du compte
- dans le cas d'une comptabilisation des coûts activée, les valeurs saisies pour celle-ci.

De cette manière, l'utilisateur peut présélectionner dans le domaine financier ou, en option, dans le domaine des achats, les documents à réinscrire à partir de la gestion des marchandises. Les comptes nécessaires des personnes de la

catégorie *Dettes* sont automatiquement mis à disposition dans le système pour la *Comptabilité*.

Dans le domaine de *Dettes*, l'utilisateur trouvera toutes les analyses, les documents comptables, les paiements automatiques nationaux et internationaux. L'application *Dettes* accessible via le client de *Comptabilité* ne gère pas seulement les données de base du compte de la personne concernée, mais l'utilisateur peut également recevoir des informations sur les écritures ouvertes et rapprochées, les affectations de paiement et les décaissements du compte via l'application au niveau de la pièce et/ou du compte ci-dessous.

Domaine comptable *Banque/Caissier*

Dans le domaine comptable *Banque/ Caissier*, tout le trafic des paiements est accepté dans le système de *Comptabilité*, c'est-à-dire les encaissements et les paiements, y compris le règlement des éléments ouverts. L'utilisateur est assisté par des cycles de paiement automatiques dans les domaines concernés des dettes et des créances et par la possibilité d'effectuer des retraits électroniques à partir du compte.

Domaine comptable du *Grand Livre*

Dans le domaine de *Comptabilité*, les *écritures nominales* du programme *Comptabilité* sont uniquement des écritures sans affectation d'un compte de personne ou d'une couverture de banque/ caisse. Il s'agit par exemple d'écritures de paie ou d'ajustements et de transferts vers des comptes de recettes ou de dépenses selon le principe de la journalisation. Les écritures finales pour créer les bilans font également partie de cette catégorie.

Taxe sur la valeur ajoutée

Le système identifie toutes les écritures relatives à la TVA

lors de la création ou de la définition des messages TVA, conformément aux directives nationales en vigueur. Lors de la saisie d'un message TVA comme « terminé », tous les comptes de TVA sont reconnus et automatiquement transférés au compte de règlement.

Transfert au grand livre

Un transfert au grand livre en comptabilité financière fait référence à une procédure d'enregistrement de documents dans le grand livre qui ne peuvent plus être édités après cette procédure. Cela signifie que l'ajustement ne peut pas être effectué avec l'écriture saisie, mais doit être documenté avec une autre ou d'autres écritures (correctives).

La méthode de comptabilisation peut être définie par l'utilisateur dans les paramètres de la comptabilité financière à la fin de la période (mois) ou immédiatement après la session de comptabilisation. Dans ce cas, il faut également tenir compte des directives nationales en la matière.

Introduction : Comptabilité/Comarch Financials Enterprise

Introduction

La comptabilité a pour mission d'enregistrer numériquement, de contrôler et d'évaluer le flux de valeur créé dans une

entreprise. Parallèlement, outre les factures fiscales, la comptabilité fournit des chiffres importants et pertinents aux parties prenantes externes et internes. La comptabilité fournit au client les informations nécessaires à une gestion opérationnelle efficace.

Avec Comarch Financials Enterprise, l'utilisateur dispose d'un système de comptabilité complet, qui est intégré à Comarch ERP Enterprise au moyen d'un adaptateur. Des informations sur l'adaptateur de comptabilité sont disponibles dans la documentation *Paramètres de base : Comptabilité*.

Comarch Financials Enterprise est représenté par les domaines *Comptabilité*, *Comptabilité financière*, *Contrôle de gestion* et *Immobilisations*. Chaque structure contient de nombreuses applications et fonctions propriétaires qui aident l'utilisateur à gérer les processus requis. La comptabilité a également accès aux données qui sont gérées de manière centralisée dans la zone *Base* de Comarch ERP Enterprise.

En outre, Comarch Financials Enterprise fournit des interfaces externes pour l'échange bidirectionnel de données entre Comarch ERP Enterprise et Comarch Financials Enterprise. Par exemple, les données de base des partenaires et les factures entrantes et sortantes sont envoyées à la comptabilité financière à partir du système ERP. Les informations sur les éléments ouverts sont envoyées de la comptabilité financière à l'ERP.

Cet article fournit des informations sur l'application, les réglages, les extensions et d'autres documents disponibles dans Comarch Financials Enterprise.

Paramètres de base

Dans l'application Paramètres de base, la fonction *Comarch Financials Enterprise* permet d'activer les différents domaines comptables (comptabilité financière, contrôle de gestion et

immobilisations) et de les configurer en fonction des besoins individuels de l'entreprise.

Une description détaillée des réglages de la fonction *Comarch Financials Enterprise* est disponible dans la documentation Paramètres de base : *Comarch Financials Enterprise*.

Domaine de Base

Les données de base générales utilisées par toutes les structures sont gérées dans la structure de *Base*. En raison des exigences particulières de la comptabilité, des fonctions supplémentaires sont disponibles dans certaines applications de données de base. Il s'agit généralement des applications *Exercices comptables*, *Partenaires* et *Pays*, dont les extensions sont décrites dans la documentation complémentaire mentionnée ci-dessous.

Attention

Il convient également de prêter attention à la documentation relative à d'autres applications dans le domaine.

Exercices comptables

Dans l'application *Exercices comptables*, des fonctions supplémentaires sont configurées pour la comptabilité dans la vue *Comarch Financials Enterprise*.

Dans les onglets *Comptabilité financière*, *Contrôle de gestion* et *Immobilisations*, il est possible de saisir et de modifier les paramètres et les périodes nécessaires pour les exercices comptables dans les domaines comptables respectifs.

Pour des informations détaillées sur les exercices comptables et les périodes en comptabilité, voir l'article *Extension : Exercices comptables/Comarch Financials Enterprise*.

Partenaires

Les paramètres du partenaire dans la vue supplémentaire *Comptabilité* permettent d'obtenir des informations importantes pour la comptabilité. Par exemple, des propriétés spéciales peuvent être attribuées à un partenaire, telles que des pseudo-partenaires pour la mise en correspondance de clients et de fournisseurs uniques, des comptes mixtes ou des adhésions à des associations.

Pour des informations détaillées sur les extensions dans la base de données des partenaires, voir la documentation *Extension : Partenaires, Vue Comptabilité/Comarch Financials Enterprise*.

Pour des informations détaillées sur les exercices comptables et les périodes en comptabilité, voir l'article *Extension : Exercices comptables/Comarch Financials Enterprise*.

Pays

Dans l'application *Pays*, des champs supplémentaires sont disponibles pour Comarch Financials Enterprise, par exemple pour les paramètres des opérations de paiement.

Pour des informations détaillées sur les extensions, veuillez vous référer à la documentation *Extension : Pays/Comarch Financials Enterprise*.

Domaine de Comptabilité

Le domaine de *Comptabilité* contient des applications utilisées conjointement par Comarch ERP Enterprise et Comarch Financials Enterprise. Outre les applications principales d'acquisition de données, elles comprennent également des applications de listes et de rapports. L'article *Introduction : Comptabilité* présente une vue d'ensemble de ces applications.

En outre, Comarch Financials Enterprise complète le domaine de *Comptabilité* avec un grand nombre de ses propres applications et active des champs supplémentaires dans les applications de données de base pour les codes fiscaux, les types de coûts et les conditions de paiement. Les applications de cette structure sont disponibles pour les trois domaines comptables (comptabilité financière, contrôle de gestion et immobilisations).

Les différentes applications du domaine de *Comptabilité* sont énumérées ci-dessous. Des informations et des descriptions détaillées dans la documentation complémentaire mentionnée se trouvent ci-dessus. Il convient également de prendre connaissance de la documentation relative aux autres applications de cette structure.

Clés fiscales

L'application *Clés fiscales* fournit des champs supplémentaires pour des options de contrôle importantes dans le cadre de la comptabilité.

Pour plus de détails sur les extensions de clés fiscales, il convient de consulter l'article *Extension : Clés fiscales/Comarch Financials Enterprise*.

Types de coûts

Dans l'application *Types de coûts*, Comarch Financials Enterprise fournit des champs et des fonctions supplémentaires, tels que l'attribution multidimensionnelle pour le contrôle des droits.

Pour plus de détails sur les extensions dans l'application, voir *Extension : Types de coûts/Documentation Comarch Financials Enterprise*.

Conditions de paiement

Pour les conditions de paiement utilisées dans Comarch Financials Enterprise, il est possible de gérer des données supplémentaires dans l'application *Conditions de paiement*.

Pour des informations détaillées sur les extensions de l'application, veuillez vous référer à la documentation *Extension : Conditions de paiement /Comarch Financials Enterprise*.

Normes comptables

Les normes comptables offrent la possibilité d'une comptabilité parallèle selon différents principes comptables. Dans l'application *Plages d'établissement du bilan*, on peut définir les groupes d'équilibrage à utiliser en comptabilité pour mapper les valeurs selon les principes comptables pertinents.

L'article *L'équilibrage des comptes en vertu de divers règlements d'accompagnement* fournit des informations détaillées sur l'utilisation des groupes comptables et leurs effets.

Serveurs d'affichage

Le serveur d'affichage est utilisé pour traiter les données comptables, transférer les données pertinentes pour le contrôle et déterminer les données pour le comportement de paiement qui sont générées par les applications des cadres *Comptabilité financière*, *Immobilisations* et *Contrôle de gestion*.

Les serveurs d'affichage sont créés dans une application portant le même nom, affectés à un sous-système (par exemple, la comptabilité financière) et activés. Toutefois, un seul serveur comptable doit être actif pour chaque sous-système

utilisé.

Une description détaillée de l'application peut être trouvée dans l'article *Serveurs d'affichage*.

Autorisations

En plus du concept d'autorisation de Comarch ERP Enterprise, il est possible d'attribuer des autorisations à des données spécifiques (sélectives) (appelées objets d'autorisation) dans Comarch Financials Enterprise. Ces autorisations de données permettent d'évaluer, d'enregistrer et de modifier les droits qui peuvent être autorisés et restreints au niveau des données individuelles.

Pour en savoir plus sur le concept des autorisations, consultez l'article *Introduction : Autorisations en comptabilité*.

Devises parallèles

Les devises parallèles sont gérées comme des devises internes supplémentaires. Toute devise existante dans l'organisation peut être configurée comme une devise interne supplémentaire. Les devises parallèles peuvent être utilisées, par exemple, pour définir une devise d'évaluation uniforme (par exemple pour les bilans) dans un groupe de sociétés liées ayant des devises internes de base différentes.

Pour plus d'informations, voir le document *Introduction : Devises parallèles*.

Réplication des données de base

Les entreprises qui doivent mettre en correspondance plusieurs organisations en matière de comptabilité financière sont particulièrement aidées par le service de réplication des données, qui permet de répliquer les données de base, telles que les comptes du grand livre, à partir d'un centre de

maintenance central dans n'importe quelle organisation. La fonction *Réplication des données de base* permet de spécifier, parmi les nombreuses fonctions de contrôle des données de base, celles qui doivent être répliquées et celles qui ne doivent pas l'être. On peut également spécifier si les données répliquées peuvent être modifiées ou corrigées dans les organisations cibles.

Une description détaillée de cette fonction est disponible dans la documentation *Introduction : Réplication des données de base*.

Transfert de données GDPdU

(GDPdU = acronyme allemand pour Principes d'accès aux données et de vérification des documents numériques)

Dans le cadre des GDPdU, il est notamment nécessaire de pouvoir fournir au contrôleur fiscal les données pertinentes de l'entreprise sur un support de données. Le contrôleur fiscal peut télécharger et évaluer les données qui lui sont fournies en Allemagne à l'aide du logiciel d'audit IDEA (version 2006) d'Audicon ou de la version correspondante d'IDEA pour l'Autriche.

Documentation *Introduction : Le transfert de données GDPdU* contient des informations détaillées sur les paramètres et les procédures de transfert de données.

Rapports définis

Comarch Financials Enterprise propose des rapports standard, dont la structure de base est en grande partie donnée. Outre ces rapports standard, il est également possible de créer des rapports personnalisés.

Pour ces rapports, la structure des colonnes est déterminée par des schémas de colonnes individuels et la structure des lignes par des schémas de lignes individuels. Dans le cadre de

la définition des rapports, les applications *Émettre des rapports définis* et *Interroger des rapports définis* peuvent être utilisées pour combiner les schémas de colonnes et de lignes configurés afin de créer de nouveaux projets d'évaluation. Les domaines d'application des rapports définis sont les suivants :

- Solde des comptes courants
- Compte de profits et pertes (PL)
- Compte de résultat et de pertes à court terme (BWA)

Des informations détaillées sur la fonction *Définitions de rapport* sont disponibles dans les articles suivants :

- *Définition de la colonne*
- *Définition de la rangée*
- *Interroger des rapports définis*
- *Émettre des rapports définis*
- *Rapports d'exécution*

Domaine de *Comptabilité financière*

La comptabilité financière est l'un des points centraux de la comptabilité, dans lequel figure, outre le grand livre, le livre auxiliaire des comptes personnels. La comptabilité financière est utilisée pour enregistrer et gérer les transactions externes de goodwill provenant des relations avec les partenaires commerciaux et les changements qui en résultent dans la position des actifs et des capitaux.

Outre les applications permettant de saisir des données de base telles que les années fiscales, les codes de transaction, les profils des comptes récapitulatifs, les modes de paiement et les banques de transaction, le domaine de *Comptabilité financière* fournit également de nombreuses fonctions de comptabilité et d'évaluation permettant de cartographier tous les processus d'entreprise pertinents au sein de la comptabilité financière.

En résumé, le domaine de *Comptabilité financière* comprend les fonctions suivantes :

- Saisie de documents comptables avec des codes de transaction définissables individuellement pour le contrôle des entrées
- Alimentation directe du contrôle de gestion et des immobilisations à partir des documents pertinents
- Comptabilisation bancaire automatique (en allemand : ABB)
- Paiements
- Chiffre d'affaires des paiements
- Paiements d'avance
- Revenus non distribués
- Reports automatiques
- Réévaluation des devises selon différentes méthodes d'évaluation
- Règlement des éléments ouverts
- Assurance crédit commercial
- Règlements inter-sociétés
- Gestion des liquidités
- Évaluations au moyen de listes et de rapports configurables, qui peuvent être configurés de différentes manières en ce qui concerne le tri et l'agrégation

Pour des informations détaillées sur les applications et les paramètres de la *Comptabilité financière*, ainsi que des informations sur la documentation complémentaire, voir l'article *Introduction : Comptabilité financière*.

Si nécessaire, le domaine *Comptabilité financière* prend en charge des fonctions de mappage supplémentaires pour des fonctions spécifiques à un pays, par exemple pour l'Italie, la France et la Pologne. La documentation correspondante fournira les informations nécessaires sur les fonctions nationales.

Domaine de *Contrôle de gestion*

Outre la comptabilité classique des centres de coûts et des unités de coûts, le domaine de contrôle de Comarch Financials Enterprise comprend également l'analyse des coûts des projets, des unités d'exploitation et d'autres dimensions librement définies (par exemple, client, représentant, article, région). Toutes les philosophies typiques de la comptabilité analytique, telles que les coûts complets et partiels, l'analyse du seuil de rentabilité ou les coûts marginaux, peuvent être prises en compte.

En outre, le contrôle de gestion offre des fonctions pour les sujets suivants :

- Planification et budgétisation
- Coûts supplémentaires
- Évaluations par le biais de listes et de rapports personnalisables qui peuvent être configurés de différentes manières en ce qui concerne le tri et la totalisation
- Intégration de la comptabilité financière et des immobilisations
- Transfert des données pertinentes de Comarch ERP Enterprise (par exemple, les factures de vente, les factures d'achat, les enregistrements de matériel et les ordres de production)

Documentation *Introduction : Contrôle de gestion* fournit une vue d'ensemble des applications disponibles dans le contrôle de gestion de Comarch ERP Enterprise.

Domaine d'*Immobilisations*

La comptabilité des immobilisations est un domaine entièrement intégré de la comptabilité. Elle permet de gérer les immobilisations tout au long de leur cycle de vie. La

comptabilité des immobilisations fournit la base des décisions opérationnelles concernant les immobilisations. Un certain nombre d'évaluations sont disponibles à cet effet, en particulier le tableau des immobilisations, mais aussi des listes et des états de soldes.

En résumé, la comptabilité des immobilisations comprend les fonctions suivantes :

- Intégration de la comptabilité financière et du contrôle de gestion
- Gestion des différentes évaluations des immobilisations (comptabilisation parallèle selon le HGB, les IFRS, etc.).
- Définition des immobilisations planifiées pour la planification des investissements
- Calcul des amortissements réels et planifiés
- Simulation de l'évolution des immobilisations pour les exercices à venir
- Gestion des assurances et des valeurs de remplacement
- Programme comptable pour l'ajout, le transfert, l'ajustement de la valeur, la modification des données de base ou l'élimination
- Transfert de tous les processus pertinents vers la comptabilité financière et le contrôle de gestion (par exemple, l'amortissement, la mise au rebut, les ajustements de valeur ainsi que l'amortissement calculé et les intérêts)
- Évaluations au moyen de listes et de rapports configurables, qui peuvent être configurés de différentes manières en ce qui concerne le tri et l'addition

Pour obtenir des informations détaillées sur l'application et les paramètres des *Immobilisations*, ainsi que des informations sur la documentation complémentaire, il convient de se référer à la documentation *Introduction : Immobilisations*.

Banques

L'application *Banques* permet de définir les banques. L'application est disponible dans le module *Comptabilité*. Des boutons standard sont disponibles dans l'application.

Définir une banque

Pour définir une banque, il convient de :

- Sélectionner le bouton [**Nouveau**]
- Remplir les champs de la section principale :
 - *Banque* – champ obligatoire composé de deux parties :
 - Code ISO du pays de la banque. Les banques sont ajoutées dans le pays sélectionné.
 - Identifiant de la banque
 - *Nom* – champ obligatoire
 - *Désignation brève*
 - *Identifiant de la banque nationale* – Numéro de routagebancaire
 - *Code SWIFT*
 - *Identification bancaire nationale* – un autre identifiant de la banque nationale peut être spécifié dans ce champ
 - *Adresse* – adresse de la banque. Après avoir sélectionné le bouton, une boîte de dialogue s'affiche, dans laquelle les données relatives à l'adresse doivent être fournies
 - *Centrale bancaire* – si la banque à définir est une filiale, le nom du siège de la banque doit être indiqué dans ce champ. Une banque ne peut pas être à la fois une filiale et le siège d'une banque.

- *Numéro d'institut PAN* – numéro de compte primaire
- Sélectionner le bouton [**Enregistrer**]

Remarque

Pour rechercher, à partir de l'application, les banques introduites dans le système, il convient de procéder comme suit :

- Dans le champ *Banque*, dans le deuxième champ contenant l'identifiant de la banque, sélectionner le bouton [**Aide valeurs**].
- Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, sélectionner le bouton [**Rechercher**] ou appuyez sur le bouton [**Entrée**]. La boîte de dialogue affiche une liste des banques ajoutées.

Les banques ajoutées peuvent également être recherchées en ouvrant la fenêtre ancrable de recherche.

Importer des banques

Cet article décrit les procédures d'utilisation de l'application *Importer données* en relation avec les données bancaires. La procédure contient des instructions générales ainsi que des informations sur les conditions préalables et les effets possibles.

Une description de l'application *Importer données* qui comprend également une description des champs et des boutons, est disponible dans la documentation *Importer données*.

Définitions des termes

Banques – une banque est une organisation commerciale privée ou publique qui effectue des transactions monétaires et offre des services liés à l'argent et au crédit. Aujourd'hui, le terme est souvent utilisé de manière générique pour désigner toute institution financière. En fonction de leur forme juridique, on distingue les institutions financières publiques (par exemple, les banques régionales ou les caisses d'épargne), les institutions financières privées (par exemple, les banques privées) et les institutions financières ayant la forme juridique de coopératives (par exemple, les banques populaires).

Les banques peuvent être identifiées de manière unique par des codes normalisés au niveau international, appelés codes d'identification bancaire (BIC). Un nombre illimité de succursales peut être attribué à une banque, qui peut également être identifiée de manière unique par des codes BIC.

Code d'identification bancaire (BIC) – le code d'identification bancaire (BIC) est un code international normalisé pour les banques qui peut être utilisé pour identifier de manière unique tout établissement financier ou de crédit dans le monde entier. Il est utilisé pour identifier de manière unique toutes les banques participant directement ou indirectement au système SWIFT (système international de paiement électronique) et est utilisé, entre autres, pour les paiements transfrontaliers dans l'Union européenne. Le BIC est également connu sous le nom de code SWIFT.

Le code BIC ou SWIFT comporte 8 ou 11 caractères alphanumériques et se compose généralement du code alphabétique à 4 chiffres de la banque, du code ISO à 2 chiffres du pays, d'un code alphanumérique à 2 chiffres indiquant le lieu et d'une désignation alphanumérique à 3 chiffres de la succursale. Voici sa structure :

BBBCCLLbb

BBB Code bancaire à 4 chiffres, librement choisi par l'institution financière

CC Code pays à 2 chiffres

LL Code de localisation à 2 chiffres

bbb Identifiant de la succursale à 3 chiffres (facultatif, par défaut : « XXX », peut être omis)

SWIFT – signifie Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (Société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales). Il s'agit d'une coopérative internationale d'institutions financières qui entretient un réseau de télécommunications (réseau SWIFT) pour l'échange de messages entre ces banques. Le réseau SWIFT est utilisé pour échanger des messages grâce auxquels, entre autres, les paiements internationaux transfrontaliers sont traités électroniquement.

Informations générales

Les informations générales sur les données bancaires sont présentées ci-dessous. Vous apprendrez comment sont composés les objets de données à importer.

Procédures

Vous trouverez ci-dessous les procédures d'importation des données bancaires :

- Importation de données
- Attributs nécessaires à l'importation
- Importation de nouvelles données bancaires
- Vue d'ensemble : Identification et champs obligatoires

Importer des données

1. Ouvrir l'application *Importer données*.
2. Afficher le filtre pour l'objet métier

com.cisag.app.financials.obj.Bank.

3. Le filtre d'importation de données s'affiche.
4. Les attributs de filtre sélectionnés sont déjà sélectionnés. Si nécessaire, les attributs peuvent être ajustés.
5. Appuyer sur le bouton [**Importer données**] de la barre d'outils standard.
6. La boîte de dialogue *Importer données* s'ouvre.
7. Dans cette boîte de dialogue, on peut saisir les paramètres du fichier d'importation. Une description détaillée des champs se trouve dans la documentation sur l'importation de données, dans la section du même nom.
8. L'importation peut être effectuée en appuyant sur le bouton [**En arrière-plan**] ou [**Immédiatement**].

Attention

Lors de l'importation de données, l'option [**Traitement en arrière-plan**] n'est recommandée que pour les données autonomes.

Attributs requis pour l'importation

Pour importer des éléments, les attributs suivants doivent être complétés pour chaque unité métier :

- Attributs d'identification (clé de gestion)
- Champs obligatoires

Sans attributs d'identification, une entité économique ne peut être attribuée. Si un champ obligatoire est manquant, le traitement final est toujours déclenché. Les champs obligatoires et les attributs d'identification des différents objets de gestion sont résumés dans le chapitre *Vue d'ensemble : Identification et champs obligatoires*.

Il existe également des relations avec d'autres objets d'entreprise qui n'appartiennent pas directement à l'unité métier *Banque* (relations via des clés étrangères,

reconnaissables à l'italique dans le filtre). Pour pouvoir résoudre ces relations, les attributs d'identification de ces objets de gestion doivent être sélectionnés dans le filtre. Les données référencées par les clés étrangères ne peuvent pas être importées ensemble. Elles doivent déjà exister dans le système. Si des attributs autres que des attributs d'identification sont spécifiés par une relation de clé étrangère, ils sont ignorés.

Si la clé primaire d'un objet métier est constituée en tout ou en partie de clés étrangères, l'objet métier référencé par cette clé étrangère doit être résolu dans le fichier d'importation à l'aide de ses attributs d'identification.

Par exemple, une banque contient un attribut *Pays*. Cet attribut fait référence au pays de la banque, qui est lui-même spécifié par un identifiant.

Importer de nouvelles données bancaires

Tous les attributs d'identification et les attributs obligatoires doivent être spécifiés dans le fichier d'importation. La manière dont des fichiers d'importation distincts sont combinés est expliquée dans l'article *Importer données*.

Exemple d'importation de nouvelles données bancaires à l'aide d'un fichier d'importation :

bankId	Pays	Nom	mainBank.bankId	mainBank.country
1	DE	OneBank		
2	DE	OneBranch	1	DE

La banque identifiée par `mainBank.bankId` et `mainBank.country` doit déjà exister. Si le siège de la banque et les succursales bancaires se trouvent dans le même fichier d'importation, le siège de la banque doit précéder la succursale bancaire.

Vue d'ensemble : Identification et champs obligatoires

Cette section résume les attributs d'identification et les attributs obligatoires.

Chemin des attributs	Désignation	Relation de clé étrangère
bankId (K)	Identification	
country (K)	Pays	Country
nom	Nom	

Dans le cas d'une succursale, les attributs mainBank.bankId et main-Bank.country doivent également être spécifiés.

Attribution de types de pièce justificative

Aperçu du sujet

Les enregistrements provenant de diverses sources (par exemple, les factures entrantes et sortantes de l'ERP, les transactions de la comptabilité des actifs, les enregistrements de stock, etc.) peuvent être envoyés à la comptabilité financière et au contrôle de gestion via des interfaces. Les types de documents comptables à utiliser sont déterminés par l'affectation d'un type d'opération à la comptabilité financière ou au contrôle de gestion.

Le présent article décrit l'application *Attribution de types de pièce justificative*.

Les procédures de l'application *Attribution de types de pièce justificative* correspondent aux procédures générales des applications de type tableau, qui sont décrites dans la documentation *Paramètres des applications de type tableau*.

Description de l'application

Dans cette application, il est possible de saisir une nouvelle affectation de type de transaction ou de modifier une affectation existante. Selon que le type de transaction doit être affecté au transfert vers la comptabilité financière ou vers le contrôle de gestion, cette opération peut être effectuée à différents niveaux.

À l'aide de la barre d'outils standard de l'application, il convient de sélectionner le domaine comptable pour lequel l'affectation du type de transaction doit être saisie.

En sélectionnant la *Comptabilité financière*, il est possible d'affecter un type de transaction distinct pour chaque origine, domaine de validité, processus de comptabilisation et pour les factures ERP, en fonction du type de facture sortante ou entrante.

Dans l'application *Paramètres de base*, dans la fonction *Contrôle de gestion*, un type de transaction distinct peut être attribué pour chaque origine et chaque type de transaction.

L'application *Attribution de types de pièce justificative* se compose d'un en-tête et d'un espace de travail.

En-tête

Si nécessaire, il est possible de saisir des critères de recherche dans l'en-tête, puis d'utiliser l'action [**Mettre à jour**] pour rechercher des données dans le système et les afficher dans l'espace de travail.

▪ **Origine** – dans ce champ, il convient de sélectionner l'origine comme fonction de recherche de l'attribution du type de transaction à afficher ou à modifier dans l'espace de travail. Les valeurs de sélection possibles sont les suivantes :

- *Tout*
- *Compabilité financière*
- *Compabilité des immobilisations*
- *Enregistrement manuel contrôle de gestion*
- *Génération manuelle du budget contrôle de gestion*
- *Contrôle de gestion des coûts secondaires*
- *Créer les valeurs de plan de contrôle de gestion*
- *Enregistrement manuel comptabilité générale*
- *Cycle de paiement*
- *Relevé bancaire*
- *Enregistrement manuel comptabilité des immobilisations*
- *Ordre d'achat*
- *Enregistrement récurrent*
- *Coûts secondaires de comptabilité générale*
- *Créer les valeurs de plan de comptabilité générale*
- *Facture client*
- *Ordre de vente*
- *Facture fournisseur*
- *Production*
- *Enregistrement de stock*
- *Génération manuelle du budget en comptabilité générale*
- *Système externe*
- *Salaire*
- *Saisie des données d'exploitation*
- *Calcul d'intérêts*
- *Enregistrement récurrent dans le contrôle de gestion*
- *Réévaluation de devise*
- *Migration*
- *Frais de voyage*

- *Journal de trésorerie*
- *Compression*
- *Projets*
- *Saisie de temps*
- *Production (coûts théoriques)*
- *Enregistrements B0*
- *Clearing FI*
- *Compensation promesse de paiement*
- *Régularisations*
- *Demande RIBA*
- *ENSARCO comptabilisations ordinaires*
- *ENSARCO comptabilisations extraordinaires*
- *Demande d'acompte*
- *Enregistrement en séquence automatique*
- *Compensation du poste ouverte entre les entreprises associées*
- *Distribution supplémentaire de fonds*

Espace de travail

Dans l'espace de travail de l'application, il est possible de saisir ou de modifier des attributions de types de transactions nouvelles ou existantes. En fonction du domaine comptable sélectionné (comptabilité financière ou contrôle de gestion), les types de transactions peuvent se voir attribuer les options suivantes en plus de leur origine.

- **Origine** – ici, on peut sélectionner l'origine des données qui sont envoyées à la comptabilité financière ou au contrôle de gestion par l'intermédiaire de l'interface

Vue Comptabilité financière

- **Domaine de validité** – le Type de transaction peut être assigné à un groupe de comptes en utilisant le champ Domaine de validité.

- L'un des paramètres suivants peut être sélectionné :
 - *Débiteur*
 - *Créancier*
 - *Compte comptable*
- **Transaction comptabilisation** – cette sélection permet de classer le type de comptabilisation. Les options suivantes peuvent être sélectionnées :
 - *Grand livre des enregistrements*
 - *Paievements*
 - *Note de crédit*
 - *Factures*
- **Type de factures client** – dans ce champ, il est possible de sélectionner le type de facture de vente pour lequel le type de transaction attribué doit être utilisé
- **Type de factures fournisseur** – dans ce champ, il est possible de sélectionner le type de facture entrante pour laquelle le type de transaction attribué doit être utilisé
- **Type de demande d'acompte** – ce champ permet d'indiquer le type de demande d'acompte pour lequel le type de transaction attribué doit être utilisé
- **Type de pièce justificative** – ce champ permet d'attribuer un type de transaction à utiliser pour l'enregistrement des données de transaction dans la comptabilité financière. Les types de transaction définissent le type d'écriture, par exemple facture, note de crédit, écriture en arrière-plan, etc. En même temps, le type de transaction contrôle le paramétrage initial des champs de comptabilisation et de leurs contrôles
- **Ignorer les avertissements** – cette colonne permet de contrôler la manière dont les avertissements sont traités pendant la comptabilisation de l'interface. Cet indicateur est utilisé pour la pré-attribution lors de l'appel de l'action [**Accepter et comptabiliser**] à partir de l'application *Tableau de bord : Cycles*

d'enregistrement de comptabilité générale

- **Ignorer droit d'utilisateur comptabilisation** – cet indicateur permet de contrôler si une unité métier (par exemple, un compte d'objet) peut être traitée via une interface pour laquelle il n'y a pas d'autorisation de comptabilisation

Vue *Contrôle de gestion*

- **Catégorie de pièce justificative** – chaque code de transaction dans le contrôle de gestion doit être affecté à un type de transaction. Le type d'écriture général est défini en fonction du type de transaction. Il détermine si les valeurs, les quantités, les proportions ou les prix peuvent être modifiés dans la boîte de dialogue de comptabilisation. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Valeur*
 - *Quantité*
 - *Indicateur*
 - *Prix*
- **Type de pièce justificative** – ce champ permet d'affecter le type de transaction à utiliser pour la comptabilisation. Les types de transaction déterminent le type de comptabilisation, par exemple les valeurs avec comptabilisation simple, les valeurs avec comptabilisation de compensation, etc. En même temps, le code de transaction contrôle la prédéfinition des champs de comptabilisation et le contrôle des champs.

Paramètres de base

L'application *Attribution de types de pièce justificative* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métiers

L'unité métier suivante est pertinente pour l'application *Attribution de types de pièce justificative*. Elle est utilisée, par exemple, pour :

- Attribuer des autorisations
- Définir les activités
- Importer ou exporter des données

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Attribution de types de pièce justificative*.

Affectations organisationnelles

Si la fonction *Autorisations liées au contenu* est activée dans l'application *Paramètres de base*, une personne ne peut utiliser l'application *Attribution de types de pièce justificative* que si une organisation liée à au moins l'une des structures organisationnelles suivantes lui a été attribuée dans les données de base du partenaire :

- Comptabilité financière

Caractéristiques spéciales

Il n'y a pas de caractéristiques particulières pour l'application *Attribution de types de pièce justificative*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Attribution de types de pièce justificative* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Types de mouvement

Aperçu du sujet

Les types de transaction sont utilisés dans le contrôle de gestion pour structurer la base de données en données directes et secondaires. Les données secondaires sont déterminées à partir des données directes.

Ce document décrit l'application des *Types de mouvement*.

Les procédures d'utilisation de l'application *Types de mouvement* correspondent aux procédures générales d'une *application* de type Tableau, qui peuvent être consultées dans la documentation *Paramètres des applications de type Tableau*.

Définition des termes

- **Coûts primaires** (directs) – il s'agit de tous les coûts

directement imputables à un objet de comptabilité analytique. Les coûts primaires comptabilisés dans un centre de coûts sont imputés et comptabilisés par ce centre de coûts.

- **Coûts secondaires** (indirects) – il s’agit des coûts qui sont initialement comptabilisés (en tant que coûts primaires) dans un centre de coûts auxiliaire et qui sont ensuite imputés aux centres de coûts primaires à l’aide de méthodes de coûts secondaires (imputations). En règle générale, les coûts secondaires ne sont pas causés par les bénéficiaires et, en particulier, ne relèvent pas de leur responsabilité, mais doivent être supportés par eux.

Description de l’application

Cette application permet d’afficher tous les types de mouvement ou des types de mouvement individuels pour les données primaires et secondaires. En outre, il est possible d’introduire de nouveaux types de mouvement pour les données secondaires ou de modifier les types de mouvement existants.

L’application *Types de mouvement* se compose d’un en-tête et d’un espace de travail.

En-tête

Si nécessaire, on peut saisir des critères de recherche dans l’en-tête, puis mettre à jour les applications ou appuyer sur le bouton [**Entrée**] pour récupérer les données du système et les afficher dans l’espace de travail.

- **Type de mouvement** – les types de mouvement sont utilisés pour afficher les combinaisons possibles de *données directes* et de *données secondaires* (champ *Direct/Secondaire*) avec quatre types de mouvement : *Valeur*, *Quantité*, *Indicateur*, *Prix* dans le champ *Type de mouvement* à l’intérieur des données du mouvement. Cela

permet d'identifier précisément la combinaison souhaitée à l'aide de ce type de transaction.

- **Désignation** – sert d'identifiant supplémentaire. Il peut s'agir d'un texte défini par l'utilisateur. Il est recommandé de saisir un nom significatif, facile à retenir, si possible unique, afin de faciliter les recherches.
- **Catégorie de pièce justificative** – définition des données de mouvement actuelles. Ce champ affecte l'agrégation au sein des classifications et des périodes d'évaluation. Cela permet, par exemple, d'agréger les prix mais pas les indices. Les paramètres suivants sont disponibles :
 - *Valeur*
 - *Quantité*
 - *Indicateur*
 - *Prix*
- **Direct/Secondaire** – les données directes sont les données de mouvement réelles. Les données secondaires seront générées sur la base des données directes de l'application de génération de coûts secondaires. Les paramètres suivants sont disponibles :
 - *Données directes*
 - *Données secondaires*

Espace de travail

L'espace de travail de l'application permet de saisir un nouveau type de mouvement ou de modifier un type de mouvement existant. L'espace de travail se compose d'un tableau avec les champs suivants :

- **Type de mouvement** – il est utilisé pour afficher les combinaisons possibles de données directes et indirectes (champ *Direct/ Secondaire*) avec quatre types de mouvement *Valeur, Quantité, Indicateur, Prix* dans le champ *Catégorie de pièce justificative* à l'intérieur des

données de mouvement. Cela permet d'identifier avec précision la combinaison souhaitée à l'aide de ce type de transaction.

- **Désignation** – sert d'identifiant supplémentaire. Il peut s'agir d'un texte défini par l'utilisateur. Il est recommandé de saisir un nom significatif, facile à retenir, si possible unique, afin de faciliter les recherches.
- **Catégorie de pièce justificative** – définition des données de mouvement actuelles. Ce champ affecte l'agrégation au sein des classifications et des périodes d'évaluation. Cela permet, par exemple, d'agréger les prix mais pas les indices. Les paramètres suivants sont disponibles :
 - *Valeur*
 - *Quantité*
 - *Indicateur*
 - *Prix*
- **Direct/Secondaire** – les données directes sont les données de mouvement réelles. Les données secondaires seront générées sur la base des données directes de l'application de génération de coûts secondaires. Les paramètres suivants sont disponibles :
 - *Données directes*
 - *Données secondaires*

Paramètres de base

L'application *Types de mouvement* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité d'affaires *Types de mouvement* – com.sem.ext.app.fin.controlling.obj.TransactionFlag – est

utilisée par l'application *Types de mouvement* pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir des activités
- Importer et exporter des données

Cette entité appartient au groupe d'entités commerciales – `com.sem.ext.app.fin.controlling.MasterData`

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'application *Types de mouvement*.

Affectations aux organisations

Si le paramètre *Autorisations liées au contenu* a été activé dans l'application *Paramètres de base* pour la fonction de *Base*, l'application *Types de mouvement* ne sera accessible à l'utilisateur que si une organisation associée à au moins l'une des structures organisationnelles suivantes a été attribuée dans les données de base du partenaire :

- *Comptabilité financière*

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application

Types de mouvement.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Types de mouvement* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Importer les données bancaires

Aperçu du sujet

Les banques centrales nationales ou les centres de compensation publient à intervalles réguliers les données de toutes les banques du pays. Ces données peuvent être utilisées pour introduire de nouvelles banques dans le système ERP ou pour mettre à jour les banques existantes. Ces données bancaires sont importées à l'aide de l'application d'arrière-plan *Importer données bancaires*.

Cet article décrit la structure de l'application d'arrière-plan *Importer données bancaires*.

Définition des termes

Application d'arrière-plan – application exécutée sans interaction avec l'utilisateur. Elle peut être ouverte par une tâche de traitement, par un appel CORBA ou par une autre application.

Description de l'application

L'application d'arrière-plan *Importer données bancaires* est utilisée pour importer des données bancaires externes. La source peut être des fichiers publiés par les banques centrales nationales ou les centres de compensation. L'importation de données bancaires peut être utilisée pour créer une nouvelle base de données OLTP, mais aussi pour mettre à jour régulièrement les données bancaires. Il prend en charge la création, la modification et la suppression des données bancaires, ainsi que les annonces de succession et de fusion.

Attention

L'étendue des fonctionnalités dépend des données fournies.

L'application peut être exécutée une fois pour chaque base de données OLTP et chaque pays.

Paramètres

L'application d'arrière-plan *Importer données bancaires* dispose des paramètres suivants :

Attention

Les paramètres utilisés dans l'application sont utilisés comme valeurs par défaut. Les *Pays* sont définis pour le pays sélectionné.

- **Pays** – ici, il faut sélectionner le pays pour lequel les données bancaires doivent être importées. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Allemagne*
 - *Autriche*
 - *Suisse*

Attention

Une banque centrale nationale gère généralement exclusivement

les banques d'un pays.

- **Fournisseur de données et format** – dans ce champ, la banque centrale ou le centre de compensation d'où proviennent les données bancaires doivent être sélectionnés. Les fournisseurs et formats de données suivants sont disponibles :
 - Deutsche Bundesbank, texte ASCII, longueur d'enregistrement fixe
 - Banque Nationale d'Autriche, texte CSV
 - SIX Interbank Clearing, texte ASCII, longueur d'enregistrement fixe
- **Genre d'identification code bancaire** – ce champ permet de spécifier le numéro d'identification à utiliser pour les banques importées. Les options suivantes sont disponibles :
 - Identification externe
 - Identifiant de la banque nationale et extension avec l'identifiant de la succursale dans les succursales
 - Si l'identifiant de la banque nationale figure dans plusieurs entrées du fichier d'importation, il est complété par l'identifiant de succursale de la banque.
- **Couverture de l'importation** – dans ce champ, on spécifie les données bancaires qui doivent être importées depuis le fichier source. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Banques supprimées*
 - *Banques modifiées*
 - *Nouvelles banques*
 - *Banques non modifiées*

Attention

Veillez noter que les données se réfèrent à une version antérieure du fichier fourni par la Bundesbank. Si la version précédente n'a pas été importée, il se peut que l'étendue de l'importation soit différente des besoins de l'utilisateur.

L'étendue de l'importation ne peut être spécifiée que si le fournisseur de données fournit des informations sur l'état de la modification. Dans le cas contraire, le champ ne sera pas prêt pour la saisie des données.

- **Uniquement centrales bancaires** – cette fonction permet de déterminer si seules les données bancaires des centres bancaires qui gèrent le code de tri sont importées. Si la fonction est désactivée, les données bancaires des succursales associées sont également importées. Seuls les centres bancaires sont pertinents pour les opérations de paiement.
- **Préfixe de limitation** – ici, on peut saisir un préfixe à placer devant l'identifiant de la banque. Les différents préfixes permettent de distinguer rapidement les documents importés de ceux qui ont été introduits manuellement.
- **Genre d'encodage** – ce champ permet d'introduire le code de la région. Si l'identification de la banque auprès du fournisseur de données fournit un code de région, il est utilisé pour spécifier ce code.
- **Adresse de téléchargement** – l'URL complète où le fichier de données bancaires du fournisseur de données peut être téléchargé doit être fournie ici

Section *Importation*

- **Chemin et nom du fichier** – si une adresse de téléchargement est saisie, il faut indiquer le chemin d'accès au répertoire où le fichier téléchargé doit être sauvegardé. Si aucune adresse de téléchargement n'est indiquée, il convient d'indiquer le chemin d'accès et le nom du fichier à importer. Le chemin d'accès doit être saisi selon le schéma suivant : „file:///” ou „kstore://”.
- **Filtre** – ici, il faut introduire le filtre pour l'importation automatique. Le filtre doit être défini

pour l'entité économique
com.cisag.app.fincancials.obj.BankL'application ne prend
en charge que les filtres dont le paramètre linguistique
est Unilingue. Si aucun filtre n'est saisi, le filtre
par défaut pour cette unité métier avec tous les
attributs, le paramètre de langue Unilingue et le format
d'heure *Forme compacte* sera utilisé.

- **Avertissements** – spécifie la manière de traitement des avertissements qui apparaissent au cours de la procédure d'importation
- **Lorsque l'importation est exécutée** – détermine si le fichier source doit être supprimé après l'importation. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Laisser le fichier source* – les fichiers sources ne sont pas supprimés après l'importation
 - *Supprimer le fichier source, conserver en cas d'interruption* – les fichiers sources sont supprimés après l'importation. Si l'importation est annulée avant que le fichier source ne soit entièrement traité ou si une erreur se produit lors de la création du fichier d'erreur, le fichier source n'est pas supprimé.
- **Niveau de journalisation** – détermine si la journalisation doit être activée au cours de la procédure d'importation. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Activer la consignation*
 - *Aucune consignation*

Section Élimination erreur d'importation

- **Fichier d'erreur** – il convient d'indiquer ici le nom du fichier d'erreur. Le fichier d'erreur peut être saisi sous la forme d'un URI absolu avec le schéma « file:/// » ou « kstore:// » et l'extension. Le chemin d'accès ou le nom du fichier lui-même doit être saisi. Si seul le nom du fichier est indiqué, le fichier d'erreur sera

- créé dans le dossier où est stocké le fichier source.
- **Pour un fichier d'erreur existant** – ici, il faut spécifier comment les fichiers sont sauvegardés. L'une des options disponibles peut être sélectionnée :
 - *Numéroter séquentiellement fichier d'erreurs*
 - *Écraser fichier erreur*
 - **Corriger** – détermine si et comment les données incorrectes stockées dans le fichier d'erreurs sont corrigées. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Non corriger*
 - *Avec workflow*

Sur la base de l'élément `com.cisag.pgm.bi.ImportRunCompleted`, il est possible de créer une activité qui ouvre l'application *Importer données*. Si la gestion du flux de travail n'est pas activée, les données ne sont pas corrigées. La valeur de ce paramètre est toujours liée au paramètre *CorrectionMode* de l'événement `com.cisag.pgm.bi.ImportRunCompleted`. Cela permet de décider dans la définition de l'activité si et dans quels cas des activités sont effectivement générées.

Propriétés

Pour établir une connexion internet via un serveur proxy, spécifiez les propriétés Java suivantes :

- `proxyHost`
- `proxyPort`

Si le serveur proxy nécessite des autorisations supplémentaires, spécifiez également les propriétés suivantes :

- `proxyUser`
- `proxyPassword`

Flux du travail (workflow)

Attention

Outre les événements énumérés ci-dessous, l'importation standard peut générer des événements si un post-traitement manuel est nécessaire à la suite de l'importation. Pour plus d'informations, voir la documentation *Importer données*.

Banques supprimées

Pour les banques dont le statut est *Supprimé*, une liste des lieux d'utilisation est créée. Si la banque est utilisée, un événement est généré et la banque correspondante est transmise en tant que paramètre. Si la banque n'est pas utilisée, elle reçoit une étiquette de suppression.

Événement :

`com.sem.ext.app.bankimp.NationalBankIdDeleted`

Paramètres

Banque – objet de type :

`com.cisag.app.financials.obj.Bank`

Erreur lors de l'importation de données bancaires

Si des erreurs se produisent lors de l'importation, par exemple en raison de l'impossibilité d'établir une connexion internet, un événement de workflow est déclenché. Cet événement indique que les données bancaires n'ont pas pu être importées ou que des erreurs se sont produites pendant l'importation. Le pays pour lequel l'importation a échoué est transmis en tant que paramètre.

Événement :

com.sem.ext.app.bankimp.BankImportFailed

Paramètres

Pays – objet de type :

com.cisag.app.general.obj.Country

Fournisseurs de données

Banque Nationale d'Autriche

La Banque Nationale d'Autriche fournit sur son site web un fichier quotidiennement mis à jour des banques enregistrées en Autriche. Les données sont fournies sous la forme d'un fichier CSV zippé.

L'enregistrement des données se compose des champs suivants, séparés par un point-virgule :

Numéro	Désignation	Contenu	Attribut
1	Catégorie	Etablissement principal, Succursale, Filiale	Attention Etablissement principal correspond au siège de la banque
2	Numéro d'identification	Numérique (5-7)	Bank.bankId(20) (voir : <i>Identification de la banque</i>)
3	Code de la banque nationale	Numérique (5)	Bank.localBankIdentification(20) (voir : <i>Identification de la banque</i>)
4	Type de banque	KI, ZW, WS, vide	Aucun
5	Secteur	Alphanumérique	Aucun
6	Numéro de registre de la société	Alphanumérique	Aucun

7	Nom	Alphanumérique (80)	Bank.name (65) Attention Seules les 65 premières lignes sont reprises.
8	Rue	Alphanumérique (40)	Bank.AddressData.street(256)
9	Code postal	Numérique (4)	Bank.AddressData.postalCode(5)
10	Ville	Alphanumérique (40)	Bank.AddressData.city(256)
11	Zone	Toujours vide	Aucun
12	Code postal/adresse postale	Numérique (4)	Bank.AddressData.poBoxPostalCode(16)
13	Adresse postale/Ville	Alphanumérique (40)	Bank.AddressData.poBoxCity(256)
14	Numéro de boîte postale	Numérique (10)	Bank.AddressData.poBox(64)
15	Région (État fédéré)	Alphanumérique (20)	Bank.AddressData.region(3) Attention Le mappage est effectué en utilisant le type d'encodage défini pour l'importation bancaire (voir <i>Paramètre</i>).
16	Téléphone	Alphanumérique	Aucun
17	Télécopie	Alphanumérique	Aucun
18	E-mail	Alphanumérique	Aucun
19	BIC (SWIFT-Code)	Numérique (8)	Bank.bic(11)
20	Page d'accueil	Alphanumérique	
21	Année de fondation		Aucun
22	Numéro de bureau central (filiale #2)	Alphanumérique	Bank.mainBank(guid)

Attention

Le statut (Bank.sem_bankimp_status) est le même pour toutes

les banques importées : *Validé*.

Attention

Les données bancaires doivent être importées quotidiennement afin de s'assurer qu'elles sont complètes et à jour. Le fichier ne contient aucune information sur la suppression des données bancaires. Le cas échéant, les banques supprimées doivent être supprimées manuellement et régulièrement à l'aide d'un document séparé.

Attention

Le format du fichier ne doit pas être modifié, car les données bancaires ne seront alors pas importées afin d'éviter des données incorrectes.

Détermination de l'identification de la banque

En fonction de la sélection effectuée dans le paramètre *Genre d'identification code bancaire*, l'identification de la banque s'effectue comme suit :

- **Identification auprès du fournisseur de données – Numéro d'identification (case 2)**
- **Identification de banque nationale et extension à l'identification des filiales – Code de la banque nationale (case 3) et étendu par le Numéro d'identification (case 2)**

Si un préfixe de régularisation a été saisi, il est placé avant l'identifiant de la banque.

Deutsche Bundesbank

Numéro	Contenu	Postes	Attributs (nombre maximal de chiffres, le cas échéant)
1	Code bancaire	8	Bank.localBankIdentification(20) (voir : <i>Identification de la banque</i>)

2	Caractéristique indiquant si le prestataire de services de paiement est responsable du code bancaire (« 1 ») ou non (« 2 »)	1	1: Bank.mainBank= null 2: Bank.mainBank=banque principale avec le même code bancaire (GUID)
3	Nom du prestataire de services de paiement (sans forme juridique)	58	Bank.name(65)
4	Code postal	5	Bank.AddressData,postalCode(16)
5	Ville	35	Bank.AddressData.city(256)
6	Nom abrégé du prestataire de services de paiement, y compris sa localisation (sans forme juridique)	27	Bank.shortName(40)
7	Numéro d'institut pour PAN	5	Bank.pan(5)
8	Code d'identification de la banque (BIC)	11	Bank.bic(11)
9	Indicateur de la méthode de calcul du chiffre de contrôle	2	Aucun
10	Numéro d'enregistrement des données	6	(voir : <i>Identification de la banque</i>)

11	<p>Indicateur de changement (par rapport au dossier précédent) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A (ajout) signifie nouveau, • D (suppression) signifie supprimé, • U (sans changement) signifie inchangé, • M (modifié) pour les enregistrements de données modifiées. 	1	<p>Si la valeur est <i>D</i>, le statut (Bank.sem_bankimp_status) passe à <i>Supprimé</i>. Dans les autres cas, le statut <i>Validé</i>.</p>
12	<p>Référence de la suppression prévue du code de tri : 0 (pas d'entrée), 1 (le code de tri du champ 1 est destiné à être supprimé).</p>	1	<p>Si la valeur est <i>1</i>, le statut devient <i>Annonce de suppression</i>.</p>
13	<p>Référence au code de tri de la banque suivante. Le champ contient soit la valeur 00000000 (le numéro de règlement de la banque n'est pas destiné à être annulé ou le prestataire de services de paiement n'a pas publié le numéro de règlement de la banque suivante), soit le numéro de règlement de la banque suivante.</p>	8	<p>Bank.sem_bankimp_succeedingBank (guid), si le champ contient un code bancaire (autre que 00000000), il contient</p>

Attention

Les fichiers de données fournis par la Bundesbank sont basés les uns sur les autres. Si toutes les versions fournies ne sont pas importées, des codes de tri bancaire qui ont déjà été

supprimés peuvent être présents dans les données comme étant corrects. Outre le fichier des codes de tri bancaire, un document PDF est publié pour chaque trimestre, qui ne contient que les suppressions à la date limite.

Attention

Le format du fichier ne doit pas être modifié, car les données bancaires ne seraient alors pas importées.

Identification de la banque

En fonction de la sélection effectuée dans le paramètre *Genre d'identification code bancaire*, l'identification de la banque s'effectue comme suit :

- **Identification auprès du fournisseur de données** – *Numéro d'enregistrement des données* (case 10)
- **Identification de banque nationale et extension à l'identification des filiales** – *Code bancaire* (case 1) et, dans le cas des succursales, étendu par le *Numéro d'enregistrement des données* (case 10).

Si un préfixe de régularisation a été saisi, il est placé avant l'identifiant de la banque.

SIX Interbank Clearing

La Banque nationale suisse (BNS) met à disposition sur le site de SIX Interbank Clearing les numéros d'identification bancaire enregistrés en Suisse.

Un fichier texte ASCII au format suivant est pris en charge comme source pour l'importation des données bancaires :

Numéro	Désignation	Contenu	Attributs
1	Groupe de banques	Numérique, 1-9	Aucun
2	Numéro de règlement bancaire (bcn)	Numérique, 3-5 chiffres	Bank.localBankIdentification(20) (voir : <i>Identification de la banque</i>)

3	Numéro de la filiale	Numérique, „0000” = banque centrale	(voir : <i>Identification de la banque</i>)
4	Nouveau numéro de compte bancaire (nouveau bcn)	Numérique, 3-5 positions ; si non vide, l'identification bancaire du champ 2 a été remplacée par celle indiquée.	Bank.sem_bankimp_succeedingBank(guid)= « Nouveau numéro de compte bancaire » +0000 Le statut de la banque passe à <i>Succession/fusion annoncée</i> , si le champ n'est pas vide. Dans le cas contraire, le statut est défini sur <i>Validé</i> .
5	Numéro SIC	Numérique	Aucun
6	Le siège bcn	Numérique	Bank.mainBank(guid)="Headquarter bcn „+0000
7	Type de règlement bancaire	1= Siège social 2= Siège social 3= Succursale	1: Bank.mainBank= null 2/3: Bank.mainBank="Headquarter bcn „+0000 (guid)
8	L'enregistrement est valable du	Date	Aucun
9	Code de participation au règlement pour la CHF	Numérique	Aucun
10	Code de participation pour l'EUR	Numérique	Aucun
11	Code langue pour la description brève et le nom	1= allemand 2= français 3= italien	Aucun
12	Brève description	Alphanumérique (15)	Bank.shortName(40)
13	Nom	Alphanumérique (60)	Bank.name(65)
14	Rue	Alphanumérique (35)	Bank.AddressData.street(256)
15	Boîte postale	Alphanumérique (35)	Bank.AddressData.poBox(256)
16	Code postal	Numérique (10)	Bank.AddressData.postalCode(16)
17	Ville	Alphanumérique (35)	Bank.AddressData.city(256)
18	Téléphone	Alphanumérique	Aucun
19	Télécopie	Alphanumérique	Aucun

20	Code international de la dynamique	Alphanumérique	Aucun
21	Code pays ISO	Alpha, pays étranger uniquement, par exemple „AT”, „DE”, „GB”, „LI” ; vide= „CH”	Bank.AddressData.Country.isoCo fr A l'importation, seules les banques suisses sont prises en charge.
22	Numéro de compte postal	Alphanumérique	Aucun
23	Code SWIFT (BIC international)	Alphanumérique, uniquement pour les sièges sociaux et les centrales (14)	Bank.bic(11)

Attention

Les données fournies par SIX Interbank Clearing doivent être importées quotidiennement afin de garantir des données fluides et exemptes d'erreurs pour les opérations de paiement. Les banques supprimées ne peuvent pas être lues à partir du fichier ou ne peuvent être lues qu'implicitement ; le numéro de règlement de la banque peut être modifié en 00000. Les données bancaires sont généralement conservées jusqu'à deux ans.

Attention

Le format du fichier ne doit pas être modifié, car les données bancaires ne seront alors pas importées afin d'éviter des données incorrectes.

Identification de la banque

En fonction de la sélection effectuée dans le paramètre *Genre d'identification code bancaire*, l'identification de la banque s'effectue comme suit :

- **Identification auprès du fournisseur de données – Numéro d'enregistrement des données (case 10)**

- **Identification de banque nationale et extension à l'identification des filiales** – *Numéro de règlement bancaire (bcn)* (case 2) étendu par et, dans le cas des succursales, étendu par *Numéro de la filiale* (case 3).

Si un préfixe de régularisation a été saisi, il est placé avant l'identifiant de la banque.

Paramètres de base

Pour l'application *Importer données bancaires*, les paramètres suivants de la fonction *Importer données bancaires* de l'application *Paramètres de base* sont pertinents :

Fournisseur de données et format – seuls les fournisseurs de données sélectionnés peuvent être utilisés pour importer des données bancaires

Unités métier

L'unité métier Banque – `com.cisag.app.financials.obj.Bank` – est utilisée par l'application Importation de données bancaires pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir les activités
- Importer et exporter des données

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'application *Importer données bancaires*.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Importer données bancaires*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Importer données bancaires* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Serveur d'enregistrement

Aperçu du sujet

Ce document décrit l'application *Serveur d'enregistrement*. L'application *Serveur d'enregistrement* est utilisée pour traiter les écritures, transférer les données liées au contrôle de gestion et déterminer l'historique des paiements générés par des applications du domaine des *Comptabilité financière*, *Immobilisations* et *Contrôle de gestion*. Chaque structure représente un système dans l'application *Serveur d'enregistrement* auquel un ou plusieurs serveurs comptables sont affectés. Un seul serveur de comptabilisation doit être actif pour chaque sous-système utilisé. Par exemple, dans la boîte de dialogue de la Comptabilité financière, les écritures

saisies ne sont comptabilisées directement que si le serveur de comptabilisation est en cours d'exécution ou actif dans le sous-système *Comptabilité financière*.

Le serveur d'enregistrement peut être automatiquement bloqué par l'application. Cela permet d'éviter que d'autres applications génèrent des écritures en même temps. Les serveurs d'écritures des sous-systèmes *Comptabilité financière*, *Suspensions*, *Comptabilisation supplémentaire automatique* et *Soldes* sont bloqués par exemple par les applications suivantes :

- Reconstitution des soldes
- Reconstitution des postes non soldés par période
- Suppression des soldes reportés de la comptabilité financière (si un exercice ouvert avec des soldes reportés mais sans écritures est réinitialisé au statut de *Budget ouvert*)

Description de l'application

Cette application permet de définir des serveurs de comptabilité pour les activités de comptabilité. Les serveurs de comptabilité sont affectés à un sous-système par sélection. Vous pouvez utiliser des actions pour démarrer ou arrêter un serveur de comptabilité ou pour supprimer un ensemble de verrous.

L'application *Serveur d'enregistrement* se compose d'un en-tête et d'un espace de travail.

En-tête

Dans l'en-tête de l'application, l'identifiant du serveur de comptabilité et la description associée peuvent être introduits.

Description détaillée des champs :

- **Nom** – il faut saisir le nom du serveur d'enregistrement à créer ou à modifier.
- **Désignation** – la désignation est un nom supplémentaire pour l'objet. Des désignations bien conçues peuvent faciliter la recherche pour les utilisateurs. Il est possible de sélectionner toute désignation qui pourrait être ambiguë. Cela signifie que plusieurs objets peuvent avoir la même désignation. Il est toutefois recommandé d'utiliser des désignations différentes dans chaque cas. Une désignation peut être introduite en plusieurs langues.
- **File d'attente de traitement** – dans ce champ, il convient d'indiquer la file d'attente utilisée par ce serveur d'enregistrement. Dans la file d'attente de traitement, une ou plusieurs tâches d'arrière-plan sont mises en attente pour être traitées, ce qui permet de rationaliser le système.
- **Serveur d'application** – le serveur d'application à utiliser doit être saisi ici.
- **Sous-système** – permet de sélectionner le sous-système dans lequel le serveur de délégation doit fonctionner. Les sous-systèmes suivants peuvent être sélectionnés :
 - *Comptabilité financière* (pour les écritures au sein de la comptabilité financière)
 - *Contrôle de gestion* (pour les écritures dans le contrôle de gestion)
 - *Immobilisations* (pour les écritures dans immobilisations)
 - *Transfert au contrôle de gestion* (transfert d'écritures de la comptabilité financière au contrôle de gestion. Par exemple, les écritures avec les types de coûts pour les dimensions opérationnelles)
 - *Comportement de paiement* (pour déterminer l'historique des paiements)
 - *Gestion des liquidités* (par exemple, pour produire des données d'extrapolation)

- *Régularisations* (pour comptabiliser les reports)
- *Comptabilisations de suivi séquentielles* (pour créer des écritures séquentielles automatiques)
- *Soldes* (pour déterminer et comptabiliser les soldes)
- *Indicateurs de déclaration*
- *Données fiscales de base*
- *Distribution supplémentaire de fonds*
- **Vérifier pièce justificative** – ce paramètre n'est disponible que pour les serveurs de comptabilisation affectés au sous-système *Comptabilité financière*. Après l'activation de ce paramètre l'activation de ce paramètre, il sera vérifié si la somme des documents dans la *Comptabilité financière* est égale à zéro. Seul l'utilisateur ayant des autorisations peut activer cet indicateur.

Attention

Ce paramètre doit toujours être actif.

Espace de travail

L'espace de travail de l'application Serveur d'enregistrement affiche des informations sur l'état du serveur d'enregistrement. L'espace de travail de l'application se compose des champs suivants :

- **Pièces justificatives ouvertes** – ce champ affiche le nombre de pièces justificatives qui n'ont pas encore été traitées.
- **Pièces justificatives traitées** – ce champ indique le nombre de pièces justificatives qui ont déjà été traitées.
- **Statut** – ce champ affiche le statut actuel du serveur de comptabilisation. Si le serveur de comptabilisation est en cours d'exécution, ce champ contient la valeur *En cours de traitement*.

- **Dernière écriture** – ce champ contient des informations, telles que la date et l’heure, sur la dernière écriture traitée.
- **Statut de blocage** – ce champ indique si le serveur de comptabilisation est bloqué.
- **Action** – si le serveur de comptabilisation est bloqué par une application, cette application est affichée ici.
- **L’heure** – ce champ indique l’heure à laquelle le serveur de comptabilisation a été appelé pour être traité.
- **Point de début** – si le serveur est en cours d’exécution, la date et l’heure de début sont affichées ici.
- **Durée d’exploitation** – si le serveur de comptabilité est actif, ce champ indique depuis combien de temps le serveur est actif.
- **Serveur d’application** – le serveur d’application assigné est affiché dans ce champ.
- **Statut de l’ordre de traitement** – ce champ affiche le statut actuel des tâches d’arrière-plan.
- **Modèle de série** – si le serveur de comptabilité a fonctionné avec un contrôle de temps en arrière-plan, ce champ affiche le modèle de série utilisé.

Actions basées sur les applications

Les actions suivantes, basées sur l’application, sont disponibles dans l’application *Serveur d’enregistrement* :

- *Débuter le serveur d’enregistrement*
- *Débuter serveur de comptabilisation en batch*
- *Terminer le serveur d’enregistrement*

Débuter le serveur d’enregistrement

Via le rôle d’action dans la barre d’outils standard, vous pouvez démarrer le serveur de diffusion avec l’action [**Débuter le serveur d’enregistrement**]. S’il existe des travaux en arrière-plan, ils seront traités après le démarrage.

L'action n'est active que si l'utilisateur dispose de la capacité appropriée.

Remarque

Un seul serveur de comptabilité doit être actif dans chaque sous-système.

Débuter serveur de comptabilisation en batch

Cette action permet de démarrer en arrière-plan un serveur d'enregistrement préalablement sélectionné. Cela permet de démarrer et d'arrêter le serveur d'enregistrement à un moment précis.

Terminer le serveur d'enregistrement

En utilisant l'action de la barre d'outils standard, [**Terminer le serveur d'enregistrement**], il est possible de terminer le serveur d'enregistrement. Si des tâches d'arrière-plan existent encore, elles seront arrêtées.

Paramètres de base

L'application *Serveur d'enregistrement* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité métier d'arrière-plan *Serveur d'enregistrement* – `com.sem.ext.app.fin.general.obj.PostingBatchServer` – est utilisée par l'application *Serveur d'enregistrement* pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir des actions

- Importer et exporter des données

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Attention

Dans certaines circonstances, les autorisations dans le domaine de la *Comptabilité* remplacent les autorisations décrites dans la documentation technique. Par conséquent, pour faire fonctionner le serveur de comptabilité, en plus des autorisations spéciales, l'utilisateur doit dans tous les cas avoir le rôle d'autorisation *ADMINISTRATEURS*.

Autorisations spéciales

Les autorisations spéciales suivantes existent pour l'application *Serveur d'enregistrement*, en rapport avec les activités de l'application. Il est possible d'attribuer des autorisations pour ces capacités dans l'application *Groupes de droits d'utilisateur*.

- Démarrage et arrêt du serveur d'enregistrement

`com.sem.ext.app.fin.general.batchserver.StartStopPostingServer`

Si l'utilisateur dispose de cette capacité, il peut démarrer ou arrêter le serveur d'enregistrement.

- Activation du contrôle des documents

`com.sem.ext.app.fin.general.CheckVoucher`

Si l'utilisateur dispose de cette capacité, il peut activer le contrôle des documents pour le processus de comptabilisation.

Affectation aux organisations

Si la fonction *Autorisations liées au contenu* a été activée dans l'application *Paramètres de base*, l'application *Serveur d'enregistrement* ne sera visible pour l'utilisateur que si une organisation associée à la structure organisationnelle *Comptabilité* a été attribuée à l'utilisateur dans les données de base du partenaire.

Caractéristiques spéciales

L'application *Serveur d'enregistrement* ne présente pas de caractéristiques particulières.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Serveur d'enregistrement* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Types de données

Aperçu du sujet

L'application *Types de données* permet de diviser les données en données réelles, données pré-budgétées et coûts théoriques. De cette manière, les données réelles et un nombre quelconque de variantes de planification peuvent être gérées sur la base des types de coûts et des dimensions optionnelles. Différents types de données peuvent être définis en fonction des exigences du contrôle de gestion. Les types de données sont

également utilisés pour diviser les données transactionnelles à des fins différentes et sont donc utilisés pour contrôler la comptabilité des immobilisations, la comptabilité financière, les sous-systèmes tels que les exercices financiers et même les périodes comptables. Les types de données sont nécessaires pour chaque type de données transactionnelles et aucune donnée transactionnelle n'est autorisée sans spécification d'un type de données.

En outre, il est également possible d'utiliser des types de données personnalisés pour enregistrer des données alternatives dans le contrôle de gestion. La fonction de coût supplémentaire est utilisée pour la valorisation dans le contrôle de gestion. L'application *Types de données* est décrite ci-dessous.

Certains types de données peuvent également être bloqués pour le traitement normal s'ils sont complétés en interne dans le système pour des fonctions spécifiques.

Les types de données sont également utilisés dans le cadre de la comptabilité financière. Dans ce cas, il est possible de spécifier dans le paramétrage quel type de données s'applique aux données réelles ou aux données pré-budgétées. Normalement, un seul type de données planifiées est utilisé en comptabilité financière.

La budgétisation est effectuée avec les simulations correspondantes dans le contrôle de gestion. En comptabilité financière, une variante de planification sera émise.

Dans le contrôle de gestion, l'un des types de données peut être défini :

- Quelle dimension optionnelle
- Quelle période comptable
- Quel exercice ou quelle période comptable et
- Quel sous-système (*Comptabilité financière, Comptabilité des immobilisations, Contrôle de gestion*)

Les types de données sont définis par installation. Ils sont donc valables pour toutes les unités métier de l'installation.

Définition des termes

Types de données – les types de données divisent les données de transaction en données réelles, données pré-budgétées et coûts théoriques. D'autres types de données peuvent être autorisés individuellement par l'utilisateur s'ils sont définis dans le fichier des types de données.

Les types de données sont indépendants du client. Le type de données indique s'il s'agit de valeurs réelles ou de données planifiées. Les types de données *Authentiques* et *Plan* sont disponibles en standard. Les utilisateurs peuvent créer individuellement d'autres types de données.

Chaque type de données utilisé dans le *Contrôle de gestion* doit faire l'objet d'une définition propre. Cette définition précise, entre autres, si ce type de données est comptabilisable ou budgétisable. En outre, d'autres restrictions sur la comptabilisation et la budgétisation peuvent être définies par type de données, sous-système de contrôle de gestion et période.

Description de l'application

L'application *Types de données* est utilisée pour créer/modifier/visualiser les types de données. L'application se compose d'un en-tête et d'un espace de travail.

En-tête

Dans l'en-tête de l'application, l'identifiant du type de données peut être saisi ainsi que la désignation, la brève description et le type de type de données. Les champs suivants sont disponibles dans l'en-tête :

- **Type de données** – le type de données est un élément essentiel de tout type de données transactionnelles. Les données transactionnelles sans définition de type de

données ne sont pas autorisées dans le contrôle de gestion. Pour chaque type de données utilisé dans le contrôle de gestion, sa propre définition doit être déposée dans un tableau. Cette définition spécifie, entre autres, le type de données. Les types de données sont indépendants du client. Le type de données détermine s'il s'agit de données actuelles, de données planifiées ou de budgets flexibles.

- **Désignation** – la désignation sert de nom distinctif supplémentaire et consiste en un texte défini par l'utilisateur. La désignation ne doit pas être unique, la même désignation peut être attribuée à plusieurs serveurs d'enregistrement. Le système affichera toutes les entrées correspondant à la désignation saisie.
- **Désignation brève** – une désignation brève est utilisée comme en-tête de colonne dans les rapports.
- **Type de données** – deux types de données sont disponibles :
 - *Données authentiques* – elles contiennent toutes les données transactionnelles telles que les coûts, les recettes, les volumes, les prix et les ratios.
 - *Données plan*– ces données simulent différentes hypothèses de planification, par exemple différents prix, volumes et coûts de vente.

Espace de travail

Dans l'espace de travail de l'application, il est possible de créer un nouveau type de données ou de modifier un type existant.

Groupe Organisation

Ici, il est possible de spécifier l'organisation pour laquelle le type de données sélectionné est valable. La possibilité et la durée de validité d'un type de données peuvent être

spécifiées dans l'application *Comptabilisation des genres de données*.

Paramètres de base

L'application *Types de données* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité métier Type de données – `com.sem.ext.app.fin.general.ui.DataTypeMaintenance` – est utilisée par l'application *Types de données*.

Cette unité fait partie du groupe d'unités métier – `com.sem.ext.app.fin.general.MasterData`.

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'application *Types de données*.

Affectation aux organisations

Aucune affectation d'organisation n'est requise pour l'application *Types de données*.

Caractéristiques spéciales

L'application *Types de données* ne présente pas de caractéristiques particulières.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Types de données* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Comptes

L'application *Comptes* est responsable des comptes comptables dans Comarch ERP Enterprise. Si la fonction *Comptabilité financière* est activée dans l'application *Paramètres de base*, il n'est pas possible d'ajouter des comptes comptables à partir du niveau de cette application. Les comptes sont créés automatiquement sur la base des comptes définis dans l'application *Comptes du grand livre*, si le paramètre *Utilisable en gestion des matières* est coché sur ceux-ci. Les comptes disponibles dans l'application *Comptes* sont utilisés pour la prédécréation initiale et partielle du côté de l'ERP.

Espace d'interrogation

La section principale de l'application se compose de champs qui permettent de rechercher des comptes selon des critères spécifiques :

- **Numéro de compte** – permet de saisir un code de compte comme critère de recherche. Le code de compte identifie

de manière unique le compte en question.

- **Désignation** – permet de saisir une désignation comme critère de recherche. Une désignation est un texte qui fournit un élément d'identification supplémentaire.
- **Marque de suppression** – permet de rechercher des comptes selon qu'ils ont été marqués ou non d'une marque de suppression. Pour plus de détails sur l'étiquette de *suppression*, veuillez vous référer à l'article *Boutons standard*.
- **Firme** – l'entreprise à laquelle les comptes sont associés. Les comptes sont définis au sein d'une entreprise.

Espace de travail

L'espace de travail est constitué d'un tableau présentant les comptes qui remplissent les conditions spécifiées dans les paramètres de la section principale. Le tableau contient des colonnes :

- **Numéro de compte** – représente le code du compte
- **Désignation** – représente le nom du compte

Attributions de comptes

La fonction d'attribution de comptes permet d'attribuer automatiquement aux documents un compte créé dans l'application :

- *Comptes* – si la fonction *Comptabilité financière* n'est pas activée dans les *Paramètres de base*
- *Comptes du grand livre* – si la fonction *Comptabilité financière* a été activée dans la *Paramètres de base*. Le

compte à affecter doit avoir le paramètre *Utilisable en gestion des matières* coché

La possibilité de déterminer dans quels cas un compte donné sera utilisé lors de la comptabilisation d'une pièce est disponible dans l'application *Attributions des comptes*. Cette application est disponible dans le module *Comptabilité*. Des boutons standard y sont disponibles. Les attributions sont définies au sein d'une entreprise spécifique. Les comptes sont déterminés, entre autres, sur la base des classifications.

Définition d'une attribution

Pour définir une attribution, il faut sélectionner le bouton **[Nouveau]** dans l'éditeur d'éléments. Ensuite, il faut compléter les paramètres dont dépendra le compte à affecter à la comptabilisation.

Onglet *Généralités*

- **Catégorie de compte** – informations sur le type de document pour lequel l'affectation est créée
 - *Compte stock* – pour les documents de stock
 - *Compte des recettes* – pour les documents de vente
 - *Compte de frais* – pour les documents d'achat
 - *Compte de demande d'acompte* – pour les documents d'avances
 - *Compte d'immobilisations*
- **Classement de comptes de type opérations commerciales** – classement des comptes de type opération indiqués sur les documents, par exemple sur les commandes de vente → dans l'éditeur → dans l'onglet *Imputation*. S'il est spécifié dans l'affectation, le fait de l'indiquer sur le document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document. Ce champ peut être modifié jusqu'à ce que l'affectation soit sauvegardée.

- **Classification des comptes article** – si elle est spécifiée dans l'affectation, son indication sur l'article ajouté au document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document. Champ modifiable jusqu'à ce que l'affectation soit sauvegardée. Cette classification est indiquée sur la fiche de l'article, dans la vue *Comptabilité*, dans le champ :
 - *Classification du compte de frais* – si l'affectation créée concerne des documents d'achat
 - *Classification du compte de recettes* – si l'affectation créée concerne des documents de vente
 - *Classification du compte de stock* – si l'affectation créée concerne des documents de stock
- **Classification de comptes partenaire** – si elle est spécifiée dans l'affectation, son indication sur la carte de partenaire figurant sur le document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document. Champ modifiable jusqu'à ce que l'affectation soit sauvegardée. Cette classification est indiquée sur la fiche du partenaire, dans la vue *Comptabilité*, dans l'onglet :
 - *Créancier*, dans le champ *Classification de comptes partenaire* – classification pour l'affectation relative au compte analytique
 - *Débiteur*, dans le champ *Classification de comptes partenaire* – classification pour l'affectation relative au compte de revenu.
- **Compte** – le numéro du compte comptable créé dans l'application *Comptes du grand livre* avec le paramètre *Utilisable en gestion des matières* coché ou créé dans l'application *Comptes*. Ce compte sera affecté à la comptabilisation des classifications données.
- **Centre de coûts** – un centre de coût créé dans l'application *Centres de coût*, indiqué sur les

documents, par exemple sur les commandes clients → dans l'éditeur → dans l'onglet *Imputation*. S'il est spécifié dans l'affectation, sa présence sur le document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document.

- **Garant** – l'unité de coût créée dans l'application *Garant*, indiquée sur les documents, par exemple sur les commandes de vente → dans l'éditeur → dans l'onglet *Imputation*. Si elle est spécifiée dans l'affectation, sa présence sur le document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document.
- **Compte d'enregistrements généraux** – champ actif si le *Compte stock* est sélectionné dans le champ *Catégorie de compte*.
- **Période de validité** – la période pendant laquelle l'affectation sera en vigueur. Automatiquement, la date du jour où l'affectation est définie est considérée comme le début, tandis que la date allant jusqu'à l'infini est considérée comme la fin.
- **Entrepôt** – l'entrepôt créé dans l'application *Entrepôts*. S'il est spécifié dans l'affectation, sa présence sur le document sera une condition préalable à l'affectation automatique du compte au document. Paramètre ajouté dans la version polonaise du système – visible si la fonction *Comptabilité financière* a été activée dans l'application *Paramètres de base* et si la valeur *Pologne* a été sélectionnée dans le champ *Particularités du pays* → dans le champ *Particularités du pays*.

Onglet *Types de coûts*

L'onglet *Types de coûts* est actif pour le type de compte *Compte stock*. Des conditions supplémentaires nécessaires à l'affectation automatique du compte au document peuvent être définies ici.

- *Type de coûts des marchandises*

- *Type de coûts utilisation de matériel ECF*
- *Type de coûts recette de production*
- *Type de coûts recette de production ECF*
- *Type de coûts recette coproduit*
- *Type de coûts recette de coproduit ECF*

Onglet *Enregistrement généraux*

Les opérations d'entrepôt sont liées à des écritures parallèles sur d'autres comptes, en fonction du type d'opération économique enregistrée. L'affectation des comptes en fonction du type spécifique d'opération économique peut être définie dans le tableau disponible dans l'onglet *Enregistrement généraux*.

Attention

Les comptes d'entrepôt sont d'abord déterminés sur la base du mappage des comptes. Si la correspondance n'est pas correctement définie dans l'application *Attributions de comptes*, le compte est déterminé sur la base de la correspondance définie dans l'application *Paramètres de base* → Fonction *Comptabilité* → Sous-fonction *Ecritures du grand livre*.

- **Désignation** – type d'opération de stock, les valeurs de la colonne ne sont pas modifiables
- **Catégorie de compte** – type de compte pour des opérations de stock particulières, les valeurs de la colonne ne sont pas modifiables
- **Compte** – compte comptable à affecter en cas d'écritures résultant d'opérations de stock

Après avoir rempli les champs, il faut sélectionner le bouton **[Accepter les entrées]** et le bouton **[Enregistrer]**. Une affectation définissable sera ajoutée à la liste, permettant au compte comptable sélectionné d'être automatiquement affecté selon les conditions spécifiées.

Définir une affectation pour les documents d'achat

Pour créer une affectation pour un compte de coût, il convient de sélectionner le bouton [**Nouveau**] dans l'éditeur d'éléments, puis compléter les champs :

- Dans le champ *Catégorie de compte*, sélectionner la valeur *Compte de frais*.
- Dans le champ *Classification de compte article*, saisir la classification du compte de coût indiquée sur la fiche de l'article (voir *Comptabilité* → Champ *Classification du compte de frais*).
- Dans le champ *Compte*, saisir le numéro du compte à affecter à la comptabilisation par rapport à la classification.
- Si l'affectation doit être affectée par d'autres classifications et paramètres, ceux-ci doivent être complétés dans les champs appropriés. Dans le champ *Classification de comptes partenaire*, saisir la classification du compte du partenaire indiquée sur la carte du partenaire (voir *Comptabilité* → onglet *Créancier* → champ *Classification de comptes partenaire*)
- Après avoir rempli les champs, sélectionnez le bouton [**Accepter les entrées**]
- Sélectionnez le bouton [**Enregistrer**] pour enregistrer l'affectation créée

Définir une affectation pour les documents de vente

Pour créer une affectation pour un compte de produit, il convient de sélectionner le bouton [**Nouveau**] dans l'éditeur d'éléments, puis compléter les champs :

- Dans le champ *Catégorie de compte*, sélectionner la

valeur *Compte des recettes*.

- Dans le champ *Classification de compte article*, saisir la classification indiquée sur la fiche de l'article, dans le champ *Classification du compte des recettes*.
- Dans le champ *Compte*, saisir le numéro du compte à affecter à la comptabilisation de la classification.
- Si l'affectation doit être affectée par d'autres classifications et paramètres, ceux-ci doivent être complétés dans les champs appropriés. Dans le champ *Classification de comptes partenaire*, saisissez la classification du compte du partenaire indiquée sur la carte du partenaire (vue *Comptabilité* → onglet *Débiteur* → champ.
- *Classification de comptes partenaire*).
- Après avoir rempli les champs, sélectionnez le bouton **[Accepter les entrées]**.
- Sélectionnez le bouton **[Enregistrer]** pour enregistrer l'affectation créée.

Définir une affectation pour les documents de stock

Pour créer une affectation pour un compte de stock, il convient de sélectionner le bouton **[Nouveau]** dans l'éditeur d'éléments, puis compléter les champs :

- Dans le champ *Catégorie de compte*, sélectionnez la valeur *Compte stock*.
- Dans le champ *Classification de compte article*, saisir la classification indiquée sur la fiche de l'article, dans le champ *Classification du compte stock*.
- Dans le champ *Compte*, saisir le numéro du compte à affecter à la comptabilisation de la classification.
- Dans l'onglet *Enregistrements généraux*, indiquer les imputations en fonction du type d'opération commerciale à comptabiliser.

- Si l'affectation doit être influencée par d'autres classifications et paramètres, ceux-ci doivent être complétés dans les champs appropriés. Dans l'onglet *Type de coûts*, on peut faire dépendre l'affectation des autres classifications de la fiche article.
- Après avoir rempli les champs, sélectionnez le bouton **[Accepter les entrées]**.
- Sélectionnez le bouton **[Enregistrer]** pour enregistrer l'affectation créée.

Priorités pour l'établissement d'un compte comptable

Le tableau ci-dessous indique les priorités selon lesquelles le compte comptable est établi, en fonction de l'imputation :

Priorité	Classification des comptes de type de transaction	Classification des comptes article	Classification des comptes de partenaire	Compte
1	x	x	x	K1
2	x	x		K2
3		x	x	K3
4		x		K4

Le tableau ci-dessus montre que :

- Pour créer une affectation, il est nécessaire de fournir au moins une classification de compte article.
- Les correspondances impliquant uniquement la classification des comptes article ont la priorité la plus faible.
- La priorité la plus élevée est accordée aux correspondances impliquant une combinaison de : la classification des comptes article, la classification des comptes de type de transaction et la classification des comptes de partenaire.

Exemple

Un utilisateur a défini l'affectation des comptes de recettes : 702 i 720 :

Classification des comptes de type de transaction	Classification des comptes article	Classification des comptes de partenaire	Compte
	400-100	94000-100-200	702
	400-100	94000-100-100	720

L'utilisateur a ajouté une commande de vente dans l'application *Commandes de vente*:

- Sur la carte partenaire, dans l'onglet *Débiteur*, dans le champ *Classification des comptes partenaire*, la classification est spécifiée : 94000-100-200
- Sur la fiche de l'article, dans le champ *Classification du compte de recettes*, la classification est spécifiée : 400-100
- Sur la commande client, dans l'onglet *Imputation*, dans le champ *Origine du compte*, la valeur suivante est attribuée : *A partir de l'attribution de compte*

Lors de l'ajout d'un article, dans l'onglet *Imputation*, dans le champ *Compte des recettes*, le compte 9999 a été automatiquement attribué, en raison de la présence de la classification 94000-100-200 sur la carte de partenaire.

Le mode d'imputation d'un compte dépend de la valeur du paramètre *Origine du compte* dans la classification des comptes de l'article :

- **À partir de l'attribution de compte** – le compte comptable est déterminé à partir de l'imputation
- **À partir de la pièce justificative** – le compte comptable est attribué directement sur le document.
- **Selon le réglage du justificatif** – l'utilisateur peut choisir dans le document sur quelle base le compte

comptable sera affecté.

Exemple

Dans l'application *Classifications*, pour la classification des comptes article : 400-100, la valeur *Selon réglage du justificatif* a été sélectionnée pour le paramètre *Origine du compte*. Dans l'application *Commandes de vente*, une commande de vente a été ajoutée avec l'article SA001, où la classification des comptes de produits 400-100 est indiquée. Dans l'onglet *Imputation*, dans le champ *Origine du compte*, il est possible de sélectionner la manière dont le compte doit être affecté pour la comptabilisation.

Exemple

Dans l'application *Classifications*, pour la classification des comptes articles : 100-300, la valeur *Selon réglage du justificatif* a été sélectionnée pour le paramètre *Origine du compte*. Dans l'application *Factures fournisseur*, une facture a été ajoutée avec l'article SA001, où la classification du compte de coût 100-300 a été indiquée. Dans le champ *Origine du compte*, il est possible de sélectionner la manière dont le compte doit être affecté pour la comptabilisation.

[/exemple]

Procédures : Attributions de comptes

Cet article décrit les procédures d'utilisation de l'application *Attributions de comptes*. Les procédures contiennent des instructions qui permettent, par exemple, d'attribuer un compte à une classification d'articles et de partenaires de livraison. L'article fournit aussi des informations sur des éventuelles conditions préalables et les conséquences.

L'article *Attributions de comptes* contient des descriptions de champs et de boutons de l'application.

Créer de nouvelles attributions de comptes

1. Ouvrir l'application *Attributions de comptes*.
2. Ouvrir ensuite l'onglet *Généralités*.
3. Dans la barre d'outils de l'éditeur d'éléments, sélectionner [**Nouveau**].
4. Dans l'éditeur d'éléments, saisir les données requises pour les attributions de comptes. Il s'agit des classifications, du numéro de compte et de la durée.

Remarque

Ensuite, il faut créer et sauvegarder une attribution de la classification des comptes de type transactionnel sans classification des comptes du partenaire. Il est ensuite possible de créer également des attributions avec la classification des comptes de type de transaction et avec la classification des comptes du partenaire.

5. Lors de l'application du compte de stock, il faut créer des types de coûts dans l'onglet *Types de coûts* et des comptes de contrepartie dans l'onglet *Enregistrements généraux*.

6. Dans la barre d'outils de l'éditeur d'éléments, sélectionner [**Accepter les entrées**].

7. Une nouvelle ligne est ajoutée au tableau dans l'espace de travail.

8. La nouvelle attribution de comptes doit ensuite être enregistrée.

Attention

La nouvelle attribution de comptes sera enregistrée. Si elle n'est pas enregistrée, une erreur correspondante surviendra.

Dupliquer des attributions de comptes

1. Ouvrir l'application *Attributions de comptes*.
2. Sélectionner les attributions de comptes à dupliquer.
3. Dans l'éditeur d'éléments, sélectionner les attributions de comptes à dupliquer, puis sélectionner *Modifier position sélectionné* dans la liste d'outils du tableau.

L'attribution des comptes à dupliquer apparaîtra dans l'éditeur d'éléments.

4. Sélectionner [**Dupliquer**] dans la liste d'outils de l'éditeur d'éléments.
5. Si nécessaire, il est possible de modifier les champs des onglets actifs dans l'éditeur d'attributions de comptes.
6. Dans la liste d'outils de l'éditeur d'éléments, sélectionnez [**Accepter les entrées**].
7. Une nouvelle ligne sera ajoutée au tableau dans l'espace de travail.
8. Il convient ensuite d'enregistrer l'attribution de comptes dupliquée.

Attention

La nouvelle attribution de comptes sera enregistrée. Si elle n'est pas enregistrée, une erreur correspondante surviendra.

Modifier et exécuter des demandes d'attributions de comptes

1. Ouvrir l'application *Attribution de comptes*.
2. Dans les champs de l'espace de travail de l'application, saisir les caractéristiques de la recherche, par exemple

la classification de l'article.

3. Dans la barre d'outils standard, sélectionner [**Mettre à jour**].
4. Le tableau répertorie toutes les entrées qui correspondent aux caractéristiques de la recherche.
5. Dans l'éditeur d'éléments, sélectionner l'attribution de comptes à modifier, puis sélectionner [**Modifier position sélectionné**] dans la liste d'outils du tableau.
6. Si nécessaire, il est possible de modifier les champs d'attributions de comptes dans les onglets actifs de l'éditeur.
7. Dans la liste d'outils de l'éditeur d'éléments, sélectionner [**Accepter les entrées**].
8. Les modifications seront visibles dans le tableau de l'espace de travail.
9. Les modifications doivent être enregistrées.

Attention

La nouvelle attribution de comptes sera enregistrée. Si elle n'est pas enregistrée, une erreur correspondante surviendra.

Supprimer des attributions de comptes

1. Ouvrir les applications *Attribution de comptes*.
 2. Dans l'espace de travail, sélectionner la ligne contenant l'attribution de comptes à supprimer.
 3. Dans la liste d'outils standard, sélectionner [**Supprimer**].
 4. Confirmer les avertissements.
 5. L'attribution de comptes sera supprimée.
-

Procédures : Banques

L'article suivant contient des instructions pour l'utilisation de l'application *Banques*.

Les instructions couvrent les différentes étapes de la création et de l'édition, par exemple la création et l'édition de banques. Elles informent également sur leurs conditions et effets possibles.

Une description de l'application *Banques*, comprenant, entre autres, la description des champs et des boutons, peut être trouvée dans l'article *Banques*.

Instructions

Le document sur les procédures générales pour les applications simples d'entités économiques décrit les procédures générales pour l'application *Banques* :

- Créer un nouvel objet
- Dupliquer un objet
- Ouvrir et modifier un objet
- Fournir à l'objet une marque de suppression
- Supprimer une marque de suppression d'un objet
- Supprimer un objet

Définir la hiérarchie bancaire

Conditions préalables :

- Le siège de la banque a déjà été saisi en tant que banque
- Le siège de la banque ne doit pas avoir lui-même un siège de banque
- La succursale bancaire a déjà été saisie en tant que banque

- Le siège et la succursale de la banque doivent être situés dans le même pays

Instructions

1. Ouvrir la banque qui sera créée en tant que succursale.
2. Indiquez le siège de la banque dans le champ *Centrale bancaire*.
3. Cliquez sur le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.

Effets

La banque utilisée comme siège bancaire/centrale ne peut pas elle-même avoir de siège/centrale bancaire assigné.

La banque qui est créée en tant que succursale ne peut pas devenir elle-même un siège/centrale de banque.

Groupes d'intérêts

Aperçu du sujet

Dans les *Immobilisations*, les intérêts peuvent être calculés et comptabilisés en plus de l'amortissement. Le calcul des intérêts est basé sur les groupes d'intérêt et les taux d'intérêt.

En comptabilité financière, les groupes d'intérêts sont utilisés pour calculer les intérêts moratoires.

Les groupes d'intérêts contiennent les informations relatives au pourcentage et à la durée du taux d'intérêt, ainsi que le

type de calcul.

Définition des termes

- Groupe d'intérêt – dans les groupes d'intérêt, un nombre quelconque de taux d'intérêt peut être résumé. Grâce à cette structure, des groupes d'intérêts indépendants peuvent être mis à la disposition de la comptabilité des immobilisations et de la comptabilité financière. Une catégorie de calcul est affectée à chaque groupe d'intérêts. Cette catégorie de calcul définit la méthode de calcul pour déterminer l'intérêt. Pour chaque groupe d'intérêt, il est possible de créer un nombre quelconque de taux d'intérêt. Les taux d'intérêt sont saisis avec une date de validité.

Description de l'application

Les groupes d'intérêts sont utilisés pour spécifier diverses méthodes de calcul des intérêts dans la comptabilité des immobilisations. Les groupes d'intérêts contiennent les informations de base sur les intérêts, telles que le type de calcul et les différents taux d'intérêt en référence aux périodes sous-jacentes et à leur validité.

L'application *Groupes d'intérêts* se compose d'un en-tête et d'un espace de travail.

En-tête

L'en-tête contient des champs qui identifient de manière unique le groupe d'intérêt :

- **Groupe d'intérêts** – ce champ contient un identifiant quelconque pour le groupe d'intérêt, tel qu'une abréviation significative ou une numérotation séquentielle. Le groupe d'intérêt est utilisé pour

identifier les différents taux d'intérêt dans l'ordre séquentiel, qui sont principalement utilisés dans la comptabilité de couverture pour calculer les intérêts implicites pour les immobilisations.

- **Désignation** – la désignation sert d'identifiant supplémentaire. Elle peut consister en un texte défini par l'utilisateur. Saisissez un nom significatif et éventuellement unique pour faciliter la recherche.
- **Catégorie de calcul** – permet de saisir la catégorie de calcul pour le groupe d'intérêt, à l'aide d'une liste de sélection qui détermine la précision du calcul d'intérêt. Les options suivantes sont disponibles :
 - *Calcul à précision mensuelle* – ce paramètre signifie qu'il ne peut y avoir qu'un seul taux d'intérêt par mois
 - *Calcul au jour près* – ce paramètre vous permet de spécifier différents taux d'intérêt au cours d'un mois

Espace de travail

Onglet *Généralités*

Dans l'onglet *Généralités*, les taux d'intérêt et leurs périodes de validité sont affichés dans une liste d'éléments.

- **Valable du** – permet de saisir la date à partir de laquelle le taux d'intérêt doit être valable. Dans les calculs mensuels, seul le premier jour du mois est saisi ; dans les calculs quotidiens, n'importe quelle date valide peut être saisie. Les intérêts sont toujours affichés à l'écran dans l'ordre croissant des dates
- **Taux d'intérêt** – permet de saisir le taux d'intérêt qui doit s'appliquer à partir de la date saisie précédemment. Le taux d'intérêt peut être composé de quatre chiffres et être précis à deux décimales près

Onglet *Textes*

On peut saisir ici des textes supplémentaires pour le groupe d'intérêt. Ils sont de nature purement informative et constituent des notes de données de base pour l'auteur ou l'utilisateur du groupe d'intérêt. Pour plus d'informations sur la création de textes, voir *Textes*.

Paramètres de base

L'application *Groupes d'intérêts* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métiers

L'unité métier suivante – com.sem.ext.app.fin.general.obj.InterestGroup – est pertinente pour l'application *Groupes d'intérêts*. Elle est utilisée, par exemple, pour :

- Attribuer des autorisations
- Définir des activités ou
- Importer ou exporter des données

Cette unité fait partie d'un groupe d'unités opérationnelles – com.sem.ext.app.fin.general.MasterData

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Groupes d'intérêts*.

Affectation aux organisations

Les groupes d'intérêt et les taux d'intérêt dépendent de l'unité organisationnelle de base, car les taux d'intérêt s'appliquent localement au fuseau horaire de l'organisation financière qui utilise les groupes d'intérêt.

Si le paramètre *Autorisations liées au contenu* est activé dans l'application *Paramètres de base*, pour la fonction de *Base*, l'application *Groupes d'intérêts* ne sera accessible à l'utilisateur que si une organisation associée à au moins l'une des structures organisationnelles suivantes a été attribuée dans les données de base du partenaire :

- *Comptabilité*

Caractéristiques spéciales

Il n'y a pas de caractéristiques particulières pour l'application *Groupes d'intérêts*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Groupes d'intérêts* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont les arrangements adoptés par le vendeur et l'acheteur pour le déroulement détaillé du processus de vente. Ces dispositions concernent, entre autres, les éléments suivants

- les conditions de paiement
- les pourcentages des remises
- les articles de facturation

Les conditions de paiement sont des éléments du contrat de vente.

Exemple

Si la facture est payée à temps, c'est-à-dire dans un délai de paiement prédéfini, il est possible d'appliquer un pourcentage de remise. Dans Comarch ERP Enterprise, les conditions de paiement font partie des conditions de facturation, par exemple pour une commande de vente.

Les conditions de paiement sont des données de configuration définies dans l'application *Conditions de paiement*, de sorte qu'elles peuvent être utilisées dans de nombreuses applications.

Définition des termes :

- **Escompte** – un escompte est une réduction de prix en pourcentage garantie selon les conditions de paiement. Les escomptes peuvent être progressifs, par exemple 5% d'escompte pour un paiement dans les 7 jours, 3% pour un paiement dans les 30 jours. L'escompte ne s'applique qu'au montant total de la facture. Lors de la détermination de la valeur d'achat, seul le premier pourcentage d'escompte des conditions de paiement respectives est pris en compte. D'un point de vue économique, l'escompte est un pourcentage de réduction du montant dû, accordé à l'acheteur de marchandises à

crédit, en cas de paiement du montant dû avant la date convenue. Outre les intérêts et les frais administratifs, l'escompte de prix comprend une prime de risque de crédit afin d'encourager l'acheteur à effectuer un paiement anticipé en espèces.

- **Types de paiement** – un type de paiement est le mode de paiement convenu avec un partenaire qui détermine la forme de paiement pour les services ou les fournitures rendus.
- **Conditions de paiement** – les conditions de paiement sont un accord entre l'acheteur et le vendeur, qui fait généralement partie d'un contrat plus large et qui définit comment et quand le paiement doit être effectué. Ces conditions peuvent également inclure des dispositions prévoyant un escompte pour le respect de certaines conditions de paiement.
- **Paiement d'avance** – le paiement d'avance est un exemple de condition de paiement. Si une condition de paiement anticipé est convenue par les parties au contrat, les marchandises ne seront pas livrées tant que le paiement n'aura pas été reçu.

Description de l'application

L'application *Conditions de paiement* permet de définir des conditions de paiement pour les factures émises. L'application se compose d'un en-tête, contenant une barre de boutons standard, et d'un espace de travail.

L'en-tête permet de définir des données d'identification uniques pour la condition de paiement dans la base de données. Ces données sont identiques quel que soit le type de condition de paiement sélectionné.

Dans l'en-tête, en plus des boutons standard, il y a un bouton **[Ajouter]** qui contient des actions :

- **[Statique]**

- [Périodique]
- [Accord de mensualité]
- [Paiement d'avance]
- [Dupliquer]

L'en-tête se compose de champs :

- **Conditions de paiement** – ce champ contient un identifiant des conditions de paiement. L'identifiant nouvellement saisi peut être composé de lettres, de chiffres ou de combinaisons alphanumériques ou de certains caractères spéciaux (par exemple, un point). Le champ peut contenir de un à trois caractères.
- **Désignation** – un nom supplémentaire pour la condition de paiement afin qu'elle puisse être recherchée dans le système. La désignation peut être effectuée dans les langues installées dans le système.
- **Catégorie de condition de paiement** – ce champ affiche la catégorie de condition de paiement, qui est définie lors de la création de la condition en sélectionnant l'action appropriée sous le bouton [Ajouter].

Espace de travail

La disponibilité des différentes sections de l'espace de travail dépend du type de condition de paiement sélectionné.

Pour tous les types, la section *Données de valorisation* est disponible.

Section *Données de valorisation*

Cette section permet de spécifier la date de valorisation de la facture.

Remarque

Pour le type de condition de paiement *Paiement d'avance*, le champ *Données de valorisation* prend par défaut la valeur de la *Date de facturation* sans possibilité de la modifier. Le champ

Nombre de jours de valeur a une valeur par défaut de 0, sans possibilité de modification. Les champs *Nombre de mois de valeur* et *Jour de valeur* ne sont pas modifiables. En outre, le paramètre *Émettre paiements sur la facture* est disponible pour le type *Paiement d'avance*.

La section contient des champs suivants :

- **Date de valeur facture** – sélectionnez l'une des options disponibles dans la liste déroulante :
 - *Date de livraison*
 - *Date de facturation*
 - Date d'évaluation de valeur de commande
- **Nombre de jours de valeur** – ce champ permet de décaler la date de la valeur au jour correspondant. Il peut être utilisé conjointement avec le nombre de mois de calcul et le jour de la valeur. Cette valeur ne peut être spécifiée que si l'option *Date de livraison* ou *Date de facturation* a été sélectionnée dans le champ *Date de valeur facture*.
- **Nombre de mois de valeur** – ce champ permet de décaler la date de la valeur par rapport au mois correspondant. Cette valeur ne peut être spécifiée que si l'option *Date de livraison* ou *Date de facturation* a été sélectionnée dans le champ *Date de valeur facture*.
- **Jour de valeur** – la date de la valeur indique la date du décalage dans un mois civil. Il peut s'agir d'une date spécifiée dans le mois défini pour la date de base de la valeur de facturation ou dans un mois ultérieur. Cette valeur ne peut être spécifiée que si l'option *Date de livraison* ou *Date de facturation* a été sélectionnée dans le champ *Date de valeur facture*.

Exemple

Les dates suivantes s'appliquent si aucun jour ou mois de calcul n'est saisi. La date de base pour les deux exemples est le 13 mai :

- Jour de la valeur : 10

La date fixe est le 10 juin.

- Jour de la valeur : 25

La date fixe est le 25 mai.

Attention

Si le *Jour de valeur* est spécifié dans la commande client, c'est cette date qui est utilisée sur la facture, indépendamment des paramètres de l'application *Conditions de paiement*.

Attention

Les sections *Conditions de paiement net* et *Option d'encaissement* sont disponibles si l'un des types de conditions de paiement suivants a été sélectionné :

- *Statique*
- *Périodique*
- *Accord de mensualité*

Section *Conditions de paiement net*

La section *Conditions de paiement net* affiche des informations sur les conditions de paiement qui affectent la détermination de la date sur la base des jours nets.

La section se compose des champs suivants :

- **Nombre de jours nets** – ce champ permet de saisir le nombre de jours représentant la période au cours de laquelle le partenaire est tenu de payer la facture.
- **Jours nets supplémentaires** – ce paramètre permet de préciser si les jours nets saisis sont des jours supplémentaires, à partir de la valeur la plus élevée des jours d'escompte, ou si les jours nets s'appliquent

à partir de la date de valeur de la facture (par défaut).

- **Nombre de mois nets** – ce champ permet de saisir un mois consécutif qui, en combinaison avec un jour fixe du mois, définit la date de paiement net comme une date effective cyclique.

Exemple

La date de paiement net est toujours le 20e jour du deuxième mois suivant le mois de la date de valeur de la facture (pour une date de valeur de la facture fixée à avril 2009, la date de paiement net est le 20 juin 2009).

- **Jour net** – ce champ permet de saisir le mois suivant qui, en combinaison avec un jour fixe du mois, définit le délai de paiement net comme une date effective cyclique.

Exemple

La date de paiement net est fixée au 20e jour du premier mois suivant le mois de la date de valeur de la facture (pour une date de valeur de la facture fixée à avril 2009, la date de paiement net est le 20 mai 2009).

Section *Option d'encaissement*

Cette section vous permet de sélectionner le motif de blocage des invites, que vous définissez dans l'application *Raisons d'interruption de mise en demeure*.

La section *Option d'encaissement* se compose d'un champ :

- **Raison d'interruption d'encaissement** – ce champ ne doit être rempli que si le règlement ne doit pas être inclus dans l'encaissement. Lorsque le motif est spécifié, le décompte est bloqué pour l'encaissement et le motif du blocage de l'encaissement est présenté en même temps.

Section *Conditions de paiement statiques*

Attention

Cette section ne s'affiche que pour les conditions de paiement statiques.

Cette section affiche des informations sur les conditions de paiement qui affectent la détermination du pourcentage d'escompte. Ces données affectent également le délai de paiement net.

Cette section comprend les champs suivants :

- **Article de compensation** – ce champ permet la saisie d'un article de compensation. Les articles de facturation sont utilisés pour accorder une remise sur tous les articles de la commande client et afficher cette remise sur la facture. Le champ *Escompte 1* est utilisé pour ce type de remise.

Attention

Les articles de facturation doivent être émis. Les données de l'article de vente correspondant doivent être saisies. Une fois l'article de compensation saisi, le système vérifie que l'escompte 1 (avec une valeur différente de zéro) a été spécifié. Dans certains pays, ce type de remise est appelé « sconto cassa ».

- **Total de la facture sur le bon de livraison** – ce paramètre permet d'inclure le montant final de la facture dans le document LIV.
- **Jours 1** – ce champ permet de saisir le nombre de jours pour définir le premier intervalle de paiement. Le pourcentage d'escompte à accorder dans cet intervalle de temps peut être spécifié dans le champ *Escompte 1*.
- **Escompte 1** – ce champ permet de saisir la valeur de l'escompte pour le premier intervalle de temps spécifié dans le champ *Jours 1*. Il s'agit de la valeur en pourcentage à attribuer à l'intervalle de temps concerné.

- **Jours 2** – ce champ permet d’entrer le nombre de jours pour spécifier un deuxième intervalle de paiement. Le pourcentage de remise à accorder dans cet intervalle de temps peut être spécifié dans le champ *Escompte 2*.
- **Escompte 2** – ce champ permet de saisir la valeur de l’escompte pour le deuxième intervalle de temps spécifié dans le champ *Jours 2*. Il s’agit de la valeur en pourcentage à attribuer à l’intervalle de temps correspondant.
- **Jours 3** – ce champ permet de saisir le nombre de jours pour déterminer le troisième intervalle de paiement. Le pourcentage de remise à attribuer à cet intervalle de temps peut être spécifié dans le champ *Escompte 3*.
- **Escompte 3** – ce champ permet de saisir la valeur de l’escompte pour le troisième intervalle de temps spécifié dans le champ *Jours 3*. Il s’agit de la valeur en pourcentage à attribuer à l’intervalle de temps concerné.

Section Conditions de paiement périodiques

Attention

Cette section n’est affichée que pour les conditions de paiement périodiques.

Cette section affiche des informations sur les conditions de paiement qui affectent la détermination du pourcentage d’escompte. Ces données affectent également le délai de paiement net.

Cette section se compose du champ :

- **Pourcentage d’escompte** – le pourcentage d’escompte général utilisé pour tous les termes d’escompte périodiques. La valeur maximale autorisée pour ce champ est 99,9999. Le taux d’escompte général est utilisé pour les factures émises dont la date de valeur ne dépasse pas un certain jour du mois. La date de début de la période de conditions de paiement dépend de la date de

fin de la condition précédente ; pour la première période, il s'agit du premier jour du mois. Le tableau de la section *Conditions de paiement périodiques* permet de spécifier jusqu'à 4 conditions en sélectionnant des valeurs dans les listes déroulantes de chaque colonne.

Attention

L'utilisateur doit spécifier une condition avec le dernier jour du mois comme date de fin.

Le tableau se compose des colonnes suivantes :

- **Date de valeur jusqu'au** – le taux d'escompte général est utilisé pour les factures émises avec une date de valeur ne dépassant pas un certain jour du mois suivant. La date de début de la période de condition de paiement dépend de la date de fin de la condition précédente ; pour la première période, il s'agit du premier jour du mois.
- **Avec prélèvent échéant le** – le taux d'escompte général est utilisé pour les factures émises avec une date de valeur de la facture ne dépassant pas le jour spécifié du mois suivant.
- **Le mois suivant** – le taux d'escompte général est utilisé pour les factures émises avec une date de valeur de facture ne dépassant pas le jour spécifié du mois suivant.

Section Accord de mensualité

Attention

Cette section n'est affichée que pour les conditions de paiement avec un accord de mensualité.

Cette section affiche des informations sur les conditions de paiement nécessaires à l'établissement des paiements échelonnés. Les champs suivants permettent de saisir les conditions d'un contrat à tempérament applicables à tous les contrats de ce type.

Cette section se compose des champs suivants :

- **Nombre de mensualités** (champ obligatoire) – ce champ permet de saisir le nombre de mensualités associées à la condition de paiement.
- **Intervalle des mensualités** – ce champ se compose de deux parties et permet de saisir l'intervalle entre les mensualités. Dans le premier champ, il convient d'indiquer le nombre d'unités de temps. Le second champ, quant à lui, permet de sélectionner une unité de temps. Dans ce champ, il est possible de sélectionner l'une des unités du système – jour, mois et année. Le paramètre par défaut est un intervalle de *1 jour*.
- **Mois commerciaux** – ce paramètre permet d'indiquer si les conditions de paiement doivent être déterminées sur la base des mois commerciaux.
- **Répartition de l'impôt** – ce champ détermine sur quels versements l'impôt est imputé. Les options suivantes sont disponibles :
 - *A toutes les mensualités*
 - *A la première mensualité*
 - *Première mensualité impôt seul*

Le paramètre par défaut est l'option *A toutes les mensualités*.

- **Définir Conditions de mensualité variables** – ce paramètre permet de spécifier des conditions de mensualités distinctes pour chaque mensualité. Lorsque ce paramètre est sélectionné, un tableau est activé et permet de saisir des paramètres distincts. Au moins deux versements doivent être créés pour que des modalités de mensualité variables puissent être saisies. Les champs *Nombre de mensualités* et *Intervalle des mensualité* sont alors désactivés.

Attention

Si l'utilisateur active ce paramètre après avoir rempli

d'autres champs de cette section (par exemple, le *Nombre de mensualités*), le tableau sera complété sur la base des valeurs saisies par l'utilisateur.

Une fois le paramètre sélectionné, un tableau s'affiche dans l'espace de travail pour permettre d'introduire des modalités de paiement séparées. Il se compose des colonnes suivantes :

- **Numéro** – ce champ affiche le nombre de mensualités. Il est rempli automatiquement par le système, sur la base du champ *Nombre de mensualités* rempli précédemment, et crée des lignes avec des versements consécutifs en les numérotant à partir de 1.
- **Intervalle des mensualités** – ce champ indique l'intervalle entre les différentes mensualités. Pour la première mensualité, l'intervalle par défaut entre les versements est de 0.
- **Taux de mensualité** – ce champ permet de spécifier le pourcentage du mensualité. La somme de tous les versements doit être égale à 100 %.
- **Mode de paiement** – cette colonne permet de sélectionner le mode de paiement du mensualité. Il détermine les données nécessaires à l'opération de paiement et celles qui peuvent être modifiées dans la proposition de paiement. Le mode de paiement se compose de champs :
 - **Code de paiement** – le code de paiement doit être une chaîne de caractères unique afin de faciliter la recherche de l'option appropriée.
 - **Désignation** – la désignation peut consister en n'importe quelle chaîne de caractères et ne doit pas être unique. Une désignation peut être attribuée à plusieurs codes de paiement. La désignation peut être rédigée dans les langues installées dans le système.
 - **Classification** – désignation composée de trois chiffres au maximum. Elle est utilisée pour classer les codes de paiement
 - **Type de paiement** – ce champ indique le type de

paiement sélectionné. Types de paiement disponibles :

- *Transfert*
- *Virement SEPA*
- *Prélèvement automatique SEPA*
- *Confirmation automatique du paiement*
- *Prélèvement automatique*
- *Chèque*
- *Paiement transfrontalier*
- *Autre*
- *Transfert RIBA (Italie)*
- *Chèque entrant*
- *Lettre de change*
- *Affacturage*

Paramètres de base

L'application *Conditions de paiement* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité métier *Conditions de paiement*

`com.cisag.app.general.obj.PaymentTerms`

est utilisée par l'application *Conditions de paiement* pour, entre autres choses :

- Attribuer des autorisations
- Définir des actions
- Importer et exporter des données

Cette entité fait partie du groupe des unités métier *Données de base de la base de données*

`com.cisag.app.general.MasterData`.

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Conditions de paiement*.

Affectation aux organisations

Si la fonction *Autorisations liées au contenu* a été activée dans l'application *Paramètres de base*, l'application *Conditions de paiement* ne sera visible pour l'utilisateur que si une organisation associée à la structure organisationnelle *Comptabilité* a été attribuée à l'utilisateur dans les données de base du partenaire.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Conditions de paiement* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Types d'enregistrement de

simulation

Aperçu du sujet

Des écritures dites de simulation peuvent être enregistrées en comptabilité financière. Des types d'écritures de simulation sont attribués à ces écritures afin de les distinguer des écritures ordinaires.

Ce document décrit l'application *Types d'enregistrement de simulation*.

Les instructions relatives à l'utilisation de l'application *Types d'enregistrement de simulation* correspondent aux procédures générales de l'application de type Tableau, qui figurent dans la documentation *Paramètres de l'application de type Tableau*.

Description de l'application

Cette application permet d'introduire un nouveau type d'écriture de simulation. Les types d'écritures existants sont affichés et peuvent être modifiés.

L'application *Types d'enregistrement de simulation* se compose d'un en-tête et d'un espace d'interrogation sous la forme d'un éditeur d'éléments.

En-tête

Si nécessaire, on peut des critères de recherche dans l'en-tête, puis utiliser l'action [**Mettre à jour**] pour extraire les données du système et les afficher dans l'espace de travail.

- **Type comptabilisation de simulation** – si un type de comptabilisation de simulation doit être analysé, on peut restreindre davantage la sélection des soumissions

de simulation en spécifiant un ou plusieurs types de comptabilisations de simulation. Si vous ne renseignez pas ce champ, tous les types de comptabilisations de simulation sont pris en compte.

- **Désignation** – la désignation sert d'identifiant supplémentaire. Il peut s'agir d'un texte défini par l'utilisateur. Il est préférable de choisir un nom significatif, facile à retenir et, si possible, unique, afin de faciliter les recherches. La désignation peut être saisie en plusieurs langues.
- **Code de suppression** – il est possible de limiter la recherche selon le code de suppression. Pour ce faire, il convient de sélectionner l'une des options suivantes :
 - *(Tout)*
 - *Marqué pour suppression*
 - *Sans marque de suppression*

Espace de travail

Dans l'espace de travail de l'application, il est possible de saisir un nouveau type de comptabilisation de simulation ou de modifier un type de comptabilisation existant.

L'espace de travail est constitué d'un tableau contenant les champs suivants :

- **Type comptabilisation de simulation** – si un type de comptabilisation de simulation doit être analysé, on peut restreindre davantage la sélection des soumissions de simulation en spécifiant un ou plusieurs types de comptabilisations de simulation. Si vous ne renseignez pas ce champ, tous les types de comptabilisations de simulation sont pris en compte.
- **Désignation** – la désignation sert d'identifiant supplémentaire. Il peut s'agir d'un texte défini par l'utilisateur. Il est préférable de choisir un nom significatif, facile à retenir et, si possible, unique,

afin de faciliter les recherches. La désignation peut être saisie en plusieurs langues.

Paramètres de base

L'application *Types d'enregistrement de simulation* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité d'affaires *Types d'enregistrement de simulation* – `com.sem.ext.app.fin.general.obj.ShadowPostingType` – est utilisée par l'application *Types d'enregistrement de simulation* pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir des activités
- Importer et exporter des données

Cette entité appartient au groupe d'entités commerciales – `com.sem.ext.app.fin.general.MasterData`

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'application *Types d'enregistrement de simulation*.

Affectations aux organisations

Si le paramètre *Autorisations liées au contenu* a été activé dans l'application *Paramètres de base* pour la fonction de *Base*, l'application *Types d'enregistrement de simulation* ne sera accessible à l'utilisateur que si une organisation associée à au moins l'une des structures organisationnelles suivantes a été attribuée dans les données de base du partenaire :

- *Comptabilité financière*

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Types d'enregistrement de simulation*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Types d'enregistrement de simulation* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Groupes de texte

Aperçu du sujet

Cet article décrit l'utilisation de l'application *Groupes de texte*.

Description de l'application

Des textes ou des notes peuvent être définis pour un certain nombre d'objets de données, généralement pour les données de base du domaine de la *Comptabilité*. Chaque texte à définir pour un objet de données doit d'abord être affecté à un groupe de textes. Un groupe de textes fait référence aux caractéristiques de classification définies par l'utilisateur pour les textes qui peuvent être structurés individuellement sur la base de l'affectation à un groupe de textes. Un groupe de texte doit être défini pour chaque entrée de texte.

L'application doit permettre aux différents services de l'entreprise de gérer leurs propres groupes de texte pour les données de base pertinentes. Il peut s'agir de comptes personnels et généraux, des éléments ouverts, des clés fiscales, des profils de déduction, des schémas de paramétrage, des méthodes d'amortissement, des types de coûts, des dimensions optionnelles ou des types de documents, etc. Dans les données de base concernées, un texte individuel peut être créé dans l'onglet *Textes* pour chaque groupe de texte créé. En principe, il n'est possible de créer qu'un seul texte par enregistrement de données de base et par groupe de textes. Les textes peuvent comprendre des instructions de traitement, des motifs de réclamation, des notes issues de conversations avec des clients/fournisseurs, etc.

L'application *Groupes de texte* se compose d'un en-tête et d'un espace de travail.

En-tête

L'en-tête de l'application *Groupes de texte* se compose des champs suivants :

- **Groupe de textes** – un groupe de texte fait référence aux caractéristiques de classification définies par l'utilisateur pour les textes qui peuvent être classés

individuellement sur la base de l'affectation du groupe de texte. Un groupe de textes doit être spécifié pour chaque entrée de texte.

- **Désignation** – la désignation sert d'identifiant supplémentaire. Elle peut consister en un texte défini par l'utilisateur. Il est préférable de choisir un nom significatif, facile à retenir et, si possible, unique, afin de faciliter la recherche.

Espace de travail

Dans l'espace de travail de l'application *Groupes de texte*, on peut créer un nouveau groupe de texte ou modifier un groupe existant.

L'espace de travail de l'application se compose des champs suivants :

- **Validé pour** – ce champ permet de déterminer les applications dans lesquelles il est possible de créer des textes pour le groupe de texte sélectionné. L'utilisation d'une ligne distincte dans le tableau est nécessaire pour chaque application validée. La modification ou la suppression d'une version n'est possible que si aucun texte n'a encore été attribué à l'application.
- **Afficher automatiquement** – dans l'application correspondante, cette entrée détermine si le texte créé doit être affiché automatiquement. La valeur définie ici est utilisée par défaut pour tout nouveau texte créé dans l'application spécifiée pour ce groupe de texte.
- **Catégorie de message** – ce champ indique la catégorie de message qui sera utilisée pour l'affichage automatique du texte. La valeur définie ici est utilisée par défaut pour tout nouveau texte créé dans l'application spécifiée pour ce groupe de texte. Le type de message permet de décider si le texte créé doit être affiché en tant qu'avertissement (triangle jaune) ou en tant

qu'information (panneau d'information bleu).

Paramètres de base

L'onglet *Groupes de texte* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité d'affaires *Groupe de texte* – `com.sem.ext.app.fin.general.obj.TextGroup` – est utilisée par l'application *Groupes de texte* pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir des activités
- Importer et exporter des données

Cette entité appartient au groupe d'entités commerciales – `com.sem.ext.app.fin.general.MasterData`

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'application *Groupes de texte*.

Affectation aux organisations

Aucune affectation d'organisation n'est requise pour l'application *Groupes de texte*.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Groupes de texte*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Groupes de texte* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Textes d'information

Aperçu du sujet

Des textes ou des notes peuvent être sauvegardés pour plusieurs objets de données, généralement pour les données comptables principales. L'onglet *Textes* permet de gérer les textes d'information pour un objet de données, tel que la comptabilité.

Cet onglet est disponible dans les applications Comarch Financials Enterprise, par exemple pour l'application *Clés fiscales*.

Ce document décrit les règles générales d'utilisation de l'onglet *Textes*. Les instructions relatives à l'utilisation de cette fonction correspondent aux procédures générales pour les applications de table, qui peuvent être consultées dans la documentation *Paramètres pour les applications de type tableau*.

Description de l'onglet

L'onglet *Textes* permet, par exemple, de saisir des textes supplémentaires pour un message. Ceux-ci sont alors utilisés exclusivement à des fins d'information en tant qu'instructions de publication pour l'auteur ou l'utilisateur.

Espace de travail

Dans l'espace de travail de l'application, il est possible de saisir un nouveau texte d'information ou de modifier un texte existant. Les textes peuvent être saisis en plusieurs langues. Les langues autorisées peuvent être sélectionnées au-dessus du tableau à l'aide de la case à cocher *Langue*.

- **Numéro** – chaque entrée de texte contient un numéro séquentiel pour une identification unique. Ce numéro est proposé automatiquement lors de la création d'une nouvelle entrée de texte, mais il peut être modifié manuellement. En mode automatique, la valeur du numéro est toujours incrémentée par rapport au dernier numéro séquentiel attribué automatiquement ou manuellement.
- **Groupe de textes** – un groupe de textes correspond aux caractéristiques de classification définies par l'utilisateur pour les textes qui peuvent être structurés individuellement sur la base d'une affectation à un groupe de textes. Un groupe de textes doit être spécifié pour chaque entrée de texte.
- **Afficher automatiquement** – cet élément détermine si le texte saisi pour l'objet de données sera affiché automatiquement. Le texte est ensuite affiché dans le traitement des données de base de l'objet de données affecté. Lors de la création d'un nouveau texte, la valeur est suggérée en fonction des paramètres du champ portant le même nom dans le groupe de texte, mais elle peut être modifiée individuellement. Valeurs possibles :
 - *Ne pas afficher*

- *Toujours afficher*
- **Catégorie de message** – la catégorie de message permet de décider si le texte créé doit être affiché sous forme d'avertissement (triangle jaune) ou d'information (panneau d'information bleu).
- **Texte** – le texte peut être saisi dans ce champ

Paramètres de base

L'onglet *Textes* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

L'unité d'affaires *Groupe de texte* – `com.sem.ext.app.fin.general.obj.TextGroup` – est utilisée par l'onglet *Textes* pour, entre autres :

- Attribuer des autorisations
- Définir des activités
- Importer et exporter des données

Cette entité appartient au groupe d'entités commerciales – `com.sem.ext.app.fin.general.MasterData`

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Autorisations spéciales

Il n'y a pas de droits spéciaux disponibles pour l'onglet *Textes*.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'onglet *Textes*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'onglet *Textes* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Types de paiement

Les types de paiement sont les arrangements adoptés par le vendeur et l'acheteur pour le déroulement détaillé du processus de vente. Ces arrangements contiennent des informations sur la manière dont le paiement doit être effectué.

Les formulaires de paiement sont des éléments d'un accord donné. Dans Comarch ERP Enterprise, ils font partie des conditions de facturation ou d'adressage d'une facture.

Les formulaires de paiement sont des données de configuration définies dans l'application *Types de paiement*, de sorte qu'ils peuvent être utilisés pour de nombreuses activités.

Cet article décrit l'application *Types de paiement* ainsi que les champs qui y sont disponibles. Pour obtenir des instructions sur la gestion des formulaires de vente, telles que des instructions pour les ajouter ou les modifier, voir le document *Procédures : Types de paiement*.

Définition des termes

Les termes suivants sont utilisés dans l'application *Types de paiement* :

- **Types de paiement** – il s'agit du type de paiement convenu avec le partenaire qui détermine la forme de paiement des services ou des fournitures fournis, par exemple en espèces ou par virement bancaire.
- **Conditions de paiement** – il s'agit d'un accord entre l'acheteur et le vendeur. Il fait partie d'un accord plus large qui précise comment et quand le paiement doit être effectué. Les conditions peuvent également inclure des dispositions prévoyant un escompte pour le respect de certaines conditions de paiement.

Description de l'application

L'application *Types de paiement* permet de créer et d'éditer des formulaires de paiement. L'application se compose uniquement d'un espace de travail.

L'espace de travail se compose des champs suivants :

- **Type de paiement** – ce champ permet d'afficher ou de créer un identifiant unique pour le formulaire de paiement. Cet identifiant permet de rechercher le formulaire de paiement correspondant dans d'autres applications.
- **Désignation** – la désignation est un nom supplémentaire du formulaire de paiement. La saisie d'une désignation pertinente facilite la recherche d'un formulaire de paiement donné. La désignation peut être composée de n'importe quelle séquence de caractères et ne doit pas nécessairement être unique, c'est-à-dire qu'une désignation peut être attribuée à plusieurs formulaires de paiement. Il est toutefois recommandé de saisir des

descriptions uniques. Le système permet de saisir des étiquettes en anglais, français, allemand et polonais.

Paramètres de base

L'application *Types de paiement* ne nécessite pas de paramètres supplémentaires dans l'application *Paramètres de base*.

Unités métier

Unité métier Type de
paiement com.cisag.app.general.obj.PaymentMethod est utilisé par l'application *Types de paiement* pour, entre autres :

- attribuer des autorisations
- définir des actions
- importer et exporter des données

Cette unité fait partie du groupe d'unités métier *Données de base* com.cisag.app.general.MasterData.

Autorisations

Les autorisations peuvent être attribuées au moyen de rôles d'autorisation ainsi que par l'affectation à des organisations. Les règles de gestion des autorisations sont décrites dans la documentation technique sur les autorisations.

Fonctions spéciales

Aucune fonction spéciale n'est disponible pour l'application *Types de paiement*.

Autorisations des partenaires commerciaux

L'application *Types de paiement* n'est pas disponible pour les partenaires commerciaux.

Extension : Conditions de paiement /Comarch Financials Enterprise

Aperçu du sujet

Une condition de paiement est utilisée pour spécifier les conditions dans lesquelles une facture doit être payée. Elle contient notamment la date d'échéance, les conditions de règlement et les accords tarifaires. Si les conditions de paiement sont utilisées dans Comarch Financials Enterprise, des données supplémentaires peuvent être utilisées dans les conditions de paiement. Ces extensions sont disponibles après avoir activé la fonction *Comptabilité financière* dans l'application *Paramètres de base*.

Cet article décrit l'extension de l'application *Conditions de paiement* pour Comarch Financials Enterprise. Pour une description détaillée de l'application, veuillez vous référer au document *Conditions de paiement*.

Description de l'application

Avec l'extension pour la *Comptabilité financière*, il est possible d'attribuer un motif de blocage à un délai de paiement, si les éléments ouverts qui ont été créés avec ce délai de paiement ne doivent pas faire l'objet d'une demande d'information après la date d'échéance.

En outre, pour les conditions de paiement du type *Accord de mensualité*, il est possible d'attribuer un mode de paiement pour des taux individuels.

Espace de travail

L'espace de travail de l'application *Conditions de paiement* est constitué de groupes et de champs utilisés pour spécifier les conditions de paiement. Ce document décrit les extensions pour Comarch Financials Enterprise.

Section *Option d'encaissement*

Dans cette section, il est possible d'affecter une raison d'interruption de mise en demeure à une condition de paiement. Ces raisons indiquent pourquoi un élément ouvert est exclu d'une mise en demeure.

- **Raison d'interruption de mise en demeure** – ici, il est possible de spécifier si les éléments ouverts qui ont été créés avec cette condition de paiement doivent ou non être rejetés, ainsi qu'une définition de la raison du blocage

Section *Accord de mensualité*

L'extension des conditions de paiement pour Comarch Financials Enterprise fait référence dans ce groupe au tableau dans lequel les conditions des taux sont spécifiées. Pour les conditions de taux variables, il est possible d'attribuer un

code de paiement à un taux individuel dans le tableau.

- **Code de paiement** – dans cette colonne, il est possible d'attribuer un code de paiement à utiliser pour le taux. Le code de paiement indique quelles informations, par exemple du partenaire principal, de la banque de transaction ou pour les opérations de paiement internationales, sont nécessaires pour les opérations de paiement et quelles informations peuvent être modifiées dans la proposition de paiement. Le code de paiement spécifié ici est transmis à l'OI de taux concerné.
-

Procédures : Conditions de paiement

Aperçu du sujet

Cet article décrit les procédures d'utilisation de l'application *Conditions de paiement*. Les instructions contiennent des étapes détaillées qui décrivent les processus les plus importants de l'application, par exemple comment saisir ou modifier un délai de paiement. L'utilisateur sera également informé des conditions préalables et des conséquences possibles.

Une description de l'application *Conditions de paiement*, qui comprend une description des champs et des boutons, est disponible dans l'article *Conditions de paiement*.

Les instructions suivantes pour l'application *Conditions de paiement* correspondent aux procédures générales pour les applications simples d'unité commerciale, qui peuvent être

consultées dans la documentation *Instructions générales d'utilisation pour les applications simples d'unité commerciale*:

- Duplication d'une condition de paiement
- Création et modification d'une condition de paiement
- Création d'une condition de paiement avec un indicateur d'annulation
- Suppression d'un indicateur d'annulation d'une condition de paiement
- Suppression d'une condition de paiement

Créer une condition de paiement statique

1. Ouvrir l'application *Conditions de paiement*.
2. Sélectionner ensuite la flèche vers le bas à côté du bouton [**Nouveau**] dans la barre d'outils standard.
 - Le menu de création d'une condition de paiement s'ouvre.
3. Sélectionner l'option [Statique] dans le menu.
 - Une nouvelle condition de paiement de type *Statique* est créée.
4. Il convient de saisir un identifiant unique pour la nouvelle condition de paiement.
5. Il convient de donner un nom à la nouvelle condition de paiement.
6. Il convient de saisir les autres données de la condition de paiement, soit manuellement, soit à l'aide de la fonction de l'aide valeurs.
7. Enregistrer ensuite la condition de paiement en sélectionnant le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.

Créer une condition de paiement périodique

1. Ouvrir l'application *Conditions de paiement*.
2. Sélectionner ensuite la flèche vers le bas à côté du bouton [**Nouveau**] dans la barre d'outils standard.
3. Le menu de création d'une condition de paiement s'ouvre.
4. Sélectionner [**Périodique**] dans le menu.
5. Une nouvelle condition de paiement de type *Périodique* est créée.
6. Un identifiant unique pour la nouvelle condition de paiement doit être saisi.
7. Saisir un nom pour la nouvelle condition de paiement.
8. Saisir les autres données de la condition de paiement, soit manuellement, soit à l'aide de la fonction de l'aide valeurs.
9. Sauvegarder ensuite la condition de paiement en sélectionnant le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.

Créer une condition de paiement dans les accords de mensualité

1. Ouvrir l'application *Conditions de paiement*.
2. Sélectionner ensuite la flèche vers le bas à côté du bouton [**Nouveau**] dans la barre d'outils standard.
3. Le menu de création d'une condition de paiement s'ouvre.
4. Sélectionnez [**Accord de mensualité**] dans le menu.
5. Une nouvelle condition de paiement de type *Accord de mensualité* sera créée.
6. Un identifiant unique pour la nouvelle condition de paiement doit être saisi.
7. Saisissez un nom pour la nouvelle condition de paiement.
8. Il convient de saisir les autres données de la condition de paiement, soit manuellement, soit à l'aide de la

fonction de l'aide valeurs.

9. Enregistrer ensuite la condition de paiement en sélectionnant le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.

Créer des accords de mensualité pour une condition de paiement

Conditions préalables

- Les conditions de paiement doivent être de type *Accord de mensualité*.
- La condition de paiement ne doit pas encore avoir été utilisée.
- La case à cocher *Définir conditions de mensualité variables* doit être sélectionnée.

Procédures

1. Ouvrir l'application *Conditions de paiement*.
2. Sélectionner la condition de paiement pour laquelle des accords doivent être saisis.
3. Sélectionner ensuite le bouton [**Nouveau**] dans la barre d'outils du tableau des versements.
4. Une nouvelle ligne du tableau s'affiche.
5. Saisir le chiffre d'affaires ou l'augmentation et le pourcentage des versements.
6. Sauvegarder ensuite les modifications en sélectionnant le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.

Supprimer un accord de mensualité

Conditions préalables

- Les conditions de paiement doivent être de type *Accord de mensualité*.

- La condition de paiement ne doit pas encore avoir été utilisée.
- La case *Définir conditions de mensualité variables* doit être cochée.

Procédures

1. Ouvrir l'application *Conditions de paiement*.
 2. Sélectionner la condition de paiement pour laquelle des accords doivent être supprimés.
 3. Sélectionner ensuite la ligne du tableau contenant l'accord à supprimer.
 4. Sélectionner le bouton [**Marquer pour suppression / retirer la marque de suppression**] dans la barre d'outils du tableau.
 5. La marque de suppression est placé sur la ligne de tableau sélectionnée.
 6. Sauvegarder ensuite les modifications en sélectionnant le bouton [**Enregistrer**] dans la barre d'outils standard.
 7. La ligne de tableau est supprimée.
-

Importer les conditions de paiement

Aperçu du sujet

Ce document décrit les procédures d'utilisation de l'application *Importer données* en ce qui concerne les conditions de paiement. L'article contient des instructions générales, par exemple les fonctions spéciales à prendre en compte, et des informations sur les conditions préalables et

les effets possibles.

Une description de l'application *Importer données*, qui comprend également des descriptions des champs et des boutons, est disponible dans la documentation *Importer données*.

Définition des termes

Conditions de paiement – une condition de paiement est un accord entre l'acheteur et le vendeur qui fait généralement partie intégrante du contrat et peut contenir des informations sur le lieu et la date de paiement des dettes monétaires qui en résultent. Des accords d'escompte peuvent également être inclus pour le respect de certains délais de paiement.

Généralités

L'article fournit des informations sur les conditions de paiement, notamment sur la manière dont les objets de données à importer sont combinés.

Les conditions de paiement se composent uniquement d'un objet de données de base. Les accords de mensualité peuvent également être définis pour le type de condition de paiement *Accord de mensualité*. Les accords de mensualité font partie d'un délai de paiement et ne peuvent pas être importés séparément, mais seulement avec une affectation à un délai de paiement explicitement défini.

Procédures

Les instructions ci-dessous concernent l'importation des conditions de paiement :

- Importer données
- Attributs requis pour l'importation
- Importer de nouvelles conditions de paiement
- Mettre à jour les conditions de paiement existantes

Importer données

1. Ouvrir l'application *Importer données*.
2. Saisir le filtre pour l'objet métier : `com.cisag.app.general.obj.PaymentTerms`.
 - Le filtre d'importation de données s'affiche.
3. Les attributs sélectionnés du filtre sont déjà marqués. Si nécessaire vous pouvez encore adapter les attributs.
4. Dans la barre d'outils standard, appuyer sur le bouton **[Importer données]**.
 - La fenêtre de dialogue „Importer des données” s'ouvre.
5. Dans cette boîte de dialogue, on peut effectuer des réglages pour le fichier d'importation. Une description détaillée des champs dans la documentation se trouve dans l'article *Importer données*.
6. En appuyant sur le bouton **[En arrière-plan]** ou **[Immédiatement]**, on peut effectuer l'importation.

Attention

Lors de l'importation de données, l'option **[En arrière-plan]** n'est recommandée que pour les données indépendantes.

Attributs requis pour l'importation

Au moins les attributs suivants doivent être saisis pour chaque unité métier :

- Attribut d'identification (clé de gestion)
- Champs obligatoires

Sans attributs d'identification, une unité métier ne peut pas être attribuée, et si un champ obligatoire est manquant, le post-traitement est toujours déclenché.

Veillez noter que les conditions de paiement ne peuvent pas

être modifiées si elles ont déjà été utilisées.

Attribut d'identification et champs obligatoires

Il existe également des relations avec d'autres objets de gestion qui n'appartiennent pas directement à l'unité métier *Conditions de paiement* (relations via des clés étrangères, reconnaissables à l'italique dans le filtre). Pour pouvoir résoudre ces relations, les attributs d'identification de ces objets de gestion doivent être sélectionnés dans le filtre. Les données référencées par des clés étrangères ne peuvent pas être importées ensemble. Elles doivent déjà exister dans le système. Si des attributs autres que des attributs d'identification sont spécifiés par une relation de clé étrangère, ils sont ignorés.

Si la clé primaire d'un objet de gestion est constituée en tout ou en partie de clés étrangères, l'objet de gestion référencé par cette clé étrangère doit être résolu dans le fichier d'importation à l'aide de ses attributs d'identification.

Importer de nouvelles conditions de paiement

Tous les attributs d'identification et les attributs obligatoires des données de base doivent être spécifiés dans le fichier d'importation. Les associations avec les paiements échelonnés peuvent être spécifiées soit dans le même fichier d'importation, soit dans un fichier d'importation séparé.

Code	Unité d'organisation	Description	Type	Jours [0]	Pourcentage [0]
100	90000	10 jours 2 %	STATIQUE	10	2
120	91000	30 jours 1 %	STATIQUE	30	1

Mettre à jour les conditions de paiement existantes

La condition préalable à cette méthode d'importation des conditions de paiement est que les données de base existent déjà. Seuls les attributs d'identification (code, unité organisationnelle) des données de base doivent être spécifiés dans le fichier d'importation. Si d'autres attributs des données de base sont spécifiés, les données existantes seront écrasées.

Exemple de fichier d'importation pour la mise à jour des désignations de périodes :

Code	Unité d'organisation	Description	Jours [0]	Pourcentage [0]
100	90000	5 jours 3 %, 10 jours 2%	10	2
120	91000	14 jours 30 jours 1 %	30	1

Attention

Veuillez noter que les conditions de paiement ne peuvent pas être modifiées si elles ont déjà été utilisées.

Identifiant et champs obligatoires

Cette section résume les attributs d'identification et les attributs obligatoires.

Chemin d'attribut	Description	Relation de clé étrangère
code	Définition du terme de paiement	
organizationalUnit	Entreprise	Unité d'organisation

description	Désignation	
type	Type de délai de paiement	

Paielements échelonnés

Les versements ne peuvent être importés que pour les conditions de paiement du type *Accord de mensualité*. Veuillez noter que les objets de versement ne doivent être importés que si les conditions de versement, telles que les intervalles entre les versements ou les montants des versements, diffèrent d'un versement à l'autre. Dans le cas contraire, il convient d'utiliser les attributs de paiement échelonné dans les données de base.

Chemin d'attribut	Description	Relation de clé étrangère
paymentTerms	Conditions de paiement	
lacune	Différence de taux	Conditions de paiement
pourcentage	Montant du versement	

Fonctions spéciales

L'ordre des versements correspond à l'ordre du fichier d'importation. Pour modifier les versements, il faut supprimer les anciens versements dans l'application, puis importer les nouveaux versements.

Particularités en Suisse

Aperçu du sujet

Plusieurs particularités s'appliquent à la comptabilité en Suisse, qui sont décrites dans cet article. Ces particularités concernent l'arrondi habituel à 5 centimes en Suisse et les opérations de paiement avec preuves de paiement.

Définitions des termes

- **Arrondi à 5 centimes** – en Suisse, la plus petite unité monétaire en circulation est la pièce de 5 centimes. C'est pourquoi il est possible d'arrondir à 5 ou 10 vers le haut ou vers le bas les indications monétaires et les calculs qui donnent une indication monétaire.
- **Bulletins de versement avec numéro de référence** – sous les termes BVR, VESR et BESR se cachent des bulletins de versement avec numéro de référence qui sont généralement utilisés dans le trafic des paiements en Suisse. D'une part, une entreprise doit pouvoir produire ces bulletins de paiement pour ses factures de sortie (distribution) et, d'autre part, traiter les informations des bulletins de paiement dans l'approvisionnement. Le transfert de ces informations dans la distribution et l'approvisionnement jusqu'à la comptabilité financière et au trafic des paiements doit être garanti. La procédure pour ces bulletins de versement a été développée par la *Postfinance* suisse. C'est pourquoi les bulletins de versement de la Poste et les bulletins de versement de la banque sont nommément distingués. Les abréviations suivantes sont utilisées pour les

différents bulletins de versement. Les Suisses utilisent également le terme de bulletin ISR slip :

- **VESR** – procédure d'établissement du bulletin de versement avec numéro de référence
- **ISR** – bulletin de versement avec numéro de référence – avec détails du paiement
- **BVR+** – bulletin de versement avec numéro de référence – sans montant
- **BESR** – bulletin de versement bancaire avec numéro de référence – avec montant
- **BESR+** – reçu bancaire avec numéro de référence – sans montant
- **N-BVR** – contre-remboursement BVR(cas particulier uniquement en CHF de la Poste suisse et avec son propre numéro de client, qui n'est utilisé que pour le N-BVR)

Personnalisation de la particularité du pays

Si la *Suisse* est sélectionnée dans l'application *Paramètres* de base sous *Particularités du pays*, les champs *Type de paiement en cas de BVR non valable* et *Utiliser arrondi à 5 centimes* peuvent être sélectionnés.

Forme de paiement en cas de BVR non valable

Le champ *Type de paiement en cas d'ESR non valable* permet d'attribuer à la facture d'achat un type de paiement utilisé par le système en cas d'utilisation d'un BVR non valable.

Utiliser arrondi à 5 centimes

Si la fonction *Utiliser arrondi à 5 centimes* est active, les valeurs finales des coupons en CHF (franc suisse) sont arrondies à 5 centimes.

La règle de l'arrondi à 5 centimes affecte la création des factures de vente et le traitement des factures d'achat. Bien que les opérations de paiement scripturales puissent être utilisées pour transférer des sous-unités de 1 à 4 et de 6 à 9 centimes, la règle de l'arrondi est très importante en Suisse.

Règle d'arrondi

L'arrondi se fait selon le tableau ci-dessous :

Règle d'arrondi	Arrondi
Montants avec 0,00 et 0,10	0,00 ou 0,10
Montants avec 0,01 et 0,02	arrondir à 0,00
Montants avec 0,03 et 0,04	arrondir à 0,05
Montants avec 0,05	0,05
Montants avec 0,06 et 0,07	arrondir à 0,05
Montants avec 0,08 et 0,09	arrondir à 0,10

Impact sur la vente

Si l'arrondi à 5 centimes est activé, la valeur nette de la commande et le montant de la taxe calculé sont arrondis conformément aux règles d'arrondi. Les écarts d'arrondi sont affectés aux imputations les plus importantes en termes de montant lors du transfert au système comptable.

Impact sur les commandes

Les montants des factures fournisseurs sont adaptés en fonction de la facture fournisseur présentée. L'utilisation d'un article de compensation est recommandée pour les

arrondis.

Bulletin de versement avec numéro de référence

Pour pouvoir traiter la procédure BVR en Suisse, il faut tenir compte des indications suivantes ou saisir d'autres données.

Application *Partenaires*, vue *Comptabilité*

Dans l'application *Partenaires*, vue *Comptabilité*, les numéros de participant ou de client pour le BVR bancaire ou le BVR postal peuvent être enregistrés pour les partenaires sous l'onglet *Données bancaires*.

Factures fournisseur

Lors du traitement des factures fournisseurs dans l'application *Factures fournisseurs*, le numéro de référence peut être saisi dans le champ *Numéro BVR* ou être lu en cas de connexion de lecteurs de documents. Les montants déterminés par le numéro de référence sont prédéfinis. En cas de divergences, de modifications manuelles ou d'un numéro de référence mal identifié, ce numéro n'est pas transféré dans la comptabilité financière pour la suite du traitement et le type de paiement enregistré dans l'application *Paramètres de base* est transmis automatiquement. Un numéro de référence correct est transmis à la comptabilité financière avec le document entrant et est disponible pour les opérations de paiement automatiques au format DME pour la suite du traitement.

Factures client

Le numéro de référence déterminé lors de la génération des factures clients est transféré dans la comptabilité financière. En cas d'encaissements et de licence de la fonction Traitement des informations bancaires (BIV), il est

possible de lancer une compensation automatique de la mise à jour et des opérations à l'aide de la lecture des enregistrements de crédit BVR/BESR.

Le numéro de référence, qui fait partie de la ligne de codage, est numérique et comporte 27 chiffres. Les six premiers chiffres sont occupés par le numéro de participant dans la procédure bancaire BVR ou par six zéros dans la procédure postale BVR. Les 21 positions restantes sont remplies par le numéro de client, le type de facture client et le numéro de facture ainsi que par un autre chiffre de contrôle. Comme tous les caractères non numériques ne sont pas autorisés pour le numéro de référence, les identifiants respectifs doivent être attribués numériquement dans le système.

En règle générale, le numéro de référence est formé à partir des informations suivantes :

- Numéro de client 8 chiffres
- Type de facture client à 3 chiffres
- Numéro de facture 9 chiffres

Comptabilité

Les entreprises pour lesquelles la Suisse a été définie comme particularité nationale reçoivent automatiquement les paramètres et les fonctionnalités nécessaires.

Options de la comptabilité financière

Le seuil de tolérance pour les taxes devrait être fixé au minimum à 0,03.

Déclaration préalable de TVA

La notion de TVA à proprement parler n'existe pas en Suisse. En Suisse, le décompte de la TVA est établi et décompté trimestriellement. Pour ce faire, un formulaire muni d'un

code-barres et envoyé par l'administration fiscale fédérale est rempli à la main ou à la machine à écrire. La déclaration préalable est déterminée et éditée par le système conformément à ce formulaire.

Factures client

Les documents de facturation envoyés par Comarch ERP Enterprise contiennent des informations sur le numéro de référence pour la facturation automatique en arrière-plan. Pour les documents uniquement, le numéro de référence est omis.

Le système comptable calcule automatiquement le montant correct de la taxe pour les documents sortants saisis manuellement sur la base du montant net avant escompte dans la base de données des documents et des montants nets après escompte de la ligne d'imputation, avec un arrondi de 5 centimes. Les montants peuvent encore être ajustés manuellement dans les limites des tolérances si nécessaire.

Pour les documents sortants saisis manuellement, la Gestion comptable calcule automatiquement le montant de TVA correct sur la base du montant brut dans la base des documents et des montants nets des lignes d'imputation dans le cadre de l'arrondi à 5 centimes. Le cas échéant, les montants peuvent encore être adaptés manuellement dans le cadre des limites de tolérance.

Factures fournisseur

Les factures d'achat envoyées depuis Comarch ERP Enterprise contiennent une ligne de codification divisée par le numéro de partenaire et le numéro de référence dans l'onglet *Options d'application* « Facture entrante / note de crédit » dans la Comptabilité financière.

Pour les factures entrantes comptabilisées uniquement dans le module *Comptabilité*, une ligne de codification peut être

ajoutée en appuyant sur [F8]. Les montants et les devises sont prédéfinis. Le numéro de partenaire et le numéro de référence sont également divisés.

Le système comptable calcule automatiquement le montant correct de la taxe pour les documents entrants saisis manuellement, sur la base du montant net avant remise dans la base de données des documents et des montants nets après remise de la ligne d'imputation, avec un arrondi de 5 centimes. Les montants peuvent encore être ajustés manuellement dans les limites des tolérances si nécessaire.